

Rencontre 2017 de la commission énergie

Ordre du jour et personnes présentes

9h30	Propos introductifs et tour de table
10h00	S1. Actions 2016 - 2017: bilan et actions à venir
10h45	S2. Boite à idées
11h15	S3. Plaidoyer national et régional
14h30	S4. Session 1 d'atelier
16h00	S5. Session 2 d'atelier
17h15	S6. Évaluation de la journée

37 adhérents (*annexe 1*), pour la plupart issus des associations porteuses d'un espace info énergie, ainsi que deux collectivités, un bureau d'étude et une association nationale, ont participé à la journée. Ils n'étaient plus que 18 l'après-midi, ayant choisi de suivre une autre rencontre métier (TEPOS ou précarité énergétique).

1. Actions 2016 – 2017 : bilan et actions à venir

• 1.1 Rencontres nationales ADEME

Le CLER a participé à la préparation des Rencontres EIE – Plateformes organisées par l'ADEME. Nous avons ainsi proposé plusieurs sujets d'ateliers et d'intervenants, issus du réseau et nous nous sommes impliqués lors l'événement :

- Intervention lors de l'atelier pour les directeurs sur le modèle économique des plateformes et des EIE pour présenter l'étude du CLER « le financement et le périmètre de la mission EIE »
- Intervention de notre Vice-Présidente lors de la conférence plénière
- Animation avec Amorce de l'atelier collaboratif « EIE, Plateformes et Opérateurs logement, ensemble contre la précarité énergétique »
- Animation d'un groupe de tables dans le cadre de la séquence collaborative « Stratégie EIE/PTRE à l'horizon 2020 ».

> 2017 : les EIE et Plateformes membres du CLER sont invités à faire remonter leurs propositions au CLER ou directement à l'ADEME.

• 1.2 Plaidoyer national

En février 2016 et avril 2017, le CLER a été reçu par le Président de l'ADEME pour discuter des difficultés rencontrées par les EIE, des perspectives de déploiement des EIE et des plateformes et du service public de l'efficacité énergétique de l'habitat.

En avril 2017, le CLER a été auditionné dans le cadre de la mission sur le Service public de l'efficacité énergétique de l'habitat confiée par le Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique et Régions de France au député Michel Piron et au vice-président de la région Centre Val de Loire Benoit Faucheu. L'audition a été menée par la DHUP et Régions de France, en l'absence de la Fédération Française du Bâtiment (conviée aux auditions).

La lettre de mission du SPEEH et les comptes rendus de ces 3 rendez-vous sont en annexe 4.

> Les points essentiels à retenir

Sur le diagnostic

- rappel des activités et des résultats des EIE et de leur expertise
- nécessité de couvrir tout le territoire avec objectif de 1320 conseillers contre 500 à ce jour
- cloisonnement des dispositifs selon le niveau de revenus des ménages est artificielle et contre-productive

Sur les freins et difficultés

- Le périmètre d'activité tend à être réduit au seul conseil. Or la mission d'information et de conseil de l'EIE repose sur 3 activités : animation et sensibilisation / conseil individuel / vie du réseau.
- Le périmètre ne peut pas porter exclusivement sur l'efficacité énergétique mais globalement la performance énergétique.
- La sanctuarisation des moyens par une ressource affectée, comme cela existe pour les CAUE ou les ADIL.

Sur les évolutions souhaitables

- Un guichet unique pour tout type de ménage
- Une communication nationale déclinée localement
- L'articulation en bonne complémentarité avec les Plateformes
- La gouvernance partagée : avec un comité de pilotage annuel avec l'ADEME, Régions de France et des comités de coordination trimestriel animé par Régions de France et ADEME avec les têtes de réseaux actuelles (EIE, Plateformes, collectivités)
- L'atteinte du niveau BBC et la montée en compétences des métiers de la rénovation
- Assurer le financement des travaux par des dispositifs financiers stables, afin d'envisager sereinement un remboursement de prêt sur les économies d'énergie réalisées. Cela est d'autant plus réalisable que les travaux effectués sont performants.
- L'évaluation et le suivi de l'activité avec des indicateurs pondérés
- Eclairer le statut d'une délégation de service public

• **1.3 Plaquette de communication**

Un livret (*annexe 5*) mis en page selon la charte graphique de l'ADEME a été rédigé par le CLER et validé par l'ADEME. Imprimé en 3000 exemplaires, il a été remis aux participants des Rencontres EIE-Plateforme, envoyé aux Délégations Régionales de l'ADEME et aux EIE. Dans ce livret sont présentées les actions des EIE, leurs impacts, en terme de conseils, de satisfaction générée chez les utilisateurs du service, de création d'emploi et sur l'environnement, ainsi que leur lien avec les plateformes locales de la rénovation, dont ils constituent le socle.

Une version régionalisée verra le jour en 2017 ou 2018.

> Synthèse des échanges avec les participants

- **Ils n'ont pas reçu la plaquette dans leurs structures**, mais sont intéressés de pouvoir en commander.

> Le CLER se renseigne auprès de l'ADEME pour connaître le stock et la diffusion réalisée.

- En Occitanie, une plaquette régionale à destination du Grand Public existe, mais pas pour les élus / collectivités / partenaires.
- En Normandie, une plaquette régionale pour les partenaires existe.
- Concernant la version régionalisée, il est souligné que le processus régional (travail collaboratif entre Région et DR ADEME) compte au moins autant le résultat (édition d'une plaquette régionale à destination des élus). doit être réalisé en lien avec la DR ADEME et la Région.



- **1.4 Méthodologie d'évaluation de l'impact du conseil EIE**

En 2016 le CLER a rédigé une méthodologie pour dégager des chiffres clés (investissement travaux, nombre d'emplois, économies d'énergie en € et en GWh...). Ces données pourront être reprises dans la plaquette de communication / présentation des EIE.

Ce travail a démarré lors de la rencontre métier des Espaces Infos Énergie à La Rochelle. Il a permis de recueillir les préconisations des structures et de cadrer les champs à explorer pour ce travail. Les structures sont ainsi proposé de :

- mettre en lien les impacts environnementaux et économiques
- mesurer l'impact social et sanitaire
- évaluer les solutions techniques proposées
- évaluer l'impact sur le type de travaux
- évaluer le dimensionnement de l'EIE

Le CLER a ensuite proposé une méthodologie d'évaluation de l'impact des activités de conseil énergie des espaces info-énergie (annexe 6), en 2 temps (1^{ère} version en septembre, seconde en décembre) suite aux retours des services Animation Territoriale, Bâtiment et Économie et perspective).

La poursuite de l'action n'est pas inscrite dans la convention 2017 ADEME/CLER. Pourtant, lors du dernier RDV avec le Président de l'ADEME, la nécessité d'évaluer les résultats d'activités (avec des facteurs de pondération) et les impacts de l'EIE a été soulignée.

A ce jour, une telle enquête ne sera donc pas menée.

> **Synthèse des échanges avec les participants**

- La DR ADEME Hauts de France travaille sur l'évaluation d'impacts des EIE. > la MRES pourrait nous mettre en contact pour poursuivre le travail entamé et trouver les bons relais au niveau national.
- L'ALEC de la Métropole de Marseille met en garde contre la sur-sollicitation des particuliers qui ont bénéficié d'un conseil EIE ou PLRE. Elle a refusé de transmettre à l'ADEME sa base de données de contact pour cette raison.
- La communauté de communes de l'Ouest Rhodanien s'interroge sur le lien entre une telle méthodologie et l'outil « suivi PTRE » et indique que concernant l'évaluation et la diffusion de résultats d'activités et d'impacts, les élus ont besoin de données de références harmonisées dans un objectif de pédagogie.
- ALOEN précise que les indicateurs de résultats peuvent être faussés si les outils EIE / PLRE ne sont pas compatibles. En effet, il a été observé une baisse (artificielle) des contacts pour l'EIE car ceux-ci passaient par la PLRE (dont la porte d'entrée est la collectivité et qui passeront de fait par l'EIE pour un conseil énergie)

> **Relevé de décisions**

Le CLER envoie à la commission EIE la méthodologie proposée à l'ADEME.

- **1.5 Outil web plateforme**

Le CLER a été sollicité en janvier 2016 pour créer, avec le soutien de l'ADEME, un outil web pour les plateformes. L'ADEME a refusé de financer un tel outil, car a choisi de faire une étude de marché des outils disponibles, de mettre à disposition des PLRE un modèle de cahier des charges afin que les outils puissent répondre aux demandes de reporting de l'ADEME.

Une session de travail a été organisée dans le cadre de la rencontre annuelle à La Rochelle et a donné lieu à un groupe de travail restreint de structures intéressées par le développement d'un tel outil, qui s'est réuni 3 fois (juillet, octobre, décembre 2016).

A ce jour, 2 modules sont en cours de développement pour le nouvel outil DialogWatt :

- prise de rendez-vous en ligne : IERA sur fonds propres
- Informations générales (Pourquoi rénover? // Comment Rénover ? // Quelles aides disponibles?) et Projet du particulier (État des lieux du logement // suivi et maîtrise



des consommations) : Alisée avec un budget de la DR ADEME Pays de la Loire > en cours de livraison.

Le principe est de produire des modules interopérables et dont le code source est partagé. Le module développé par Alisée s'appuie sur les codes sources d'Effilogis.

Voir note IERA sur les outils web Plateforme et compte-rendu des réunions du groupe de travail CLER en annexe 7.

- **1.6 Enquête sur le périmètre et financement des EIE**

Le CLER a produit une enquête (annexe 8) sur le périmètre d'action et le financement des EIE, à laquelle une cinquantaine de structures adhérentes ont répondu.

A retenir :

- Le périmètre est constitué d'un socle commun (conseils téléphoniques, conseils approfondis sur rendez-vous, conférences et ateliers, salons) et d'actions « à la carte » selon les contextes régionaux. Par exemple, les actions vers les copropriétés ou le défi Familles à énergie positive tendent à être exclus du périmètre EIE.

- L'EIE représente entre 1 et les 3 quarts de l'activité : la ventilation est semblable pour chaque quart.

- Concernant l'articulation entre EIE et PLRE, un tiers des plateformes identifiées confie à la structure porteuse de l'EIE la mission d'accompagnement. Et seule une minorité de plateformes (6 sur 48) ne fait pas appel à la structure qui porte l'EIE, pour quelque mission que ce soit (info-conseil, accompagnement, étude de préfiguration).

- Enfin le financement a été étudié en terme de coût de la mission et des recettes afférentes. Le coût de la mission EIE (charge de personnel et de structure) est très variable : la majorité des structures se situent entre 50 et 70k€/ETP (équivalent temps plein), avec quelques exceptions à 40/50k€ et 80/90k€.

Les recettes sont assurées par l'ADEME (33 à 43%), les Régions (10 à 57%), les Départements (10 à 47%, uniquement pour un EIE sur 2).

- **L'enquête a montré une limite dans la compréhension des données comptables nécessaires.** Elle nécessiterait un travail plus approfondi d'un cabinet comptable pour harmoniser les données et en ressortir des éléments plus objectifs et comparables sur le coût et le financement de la mission EIE.

- **1.7 Formation à la circulaire Valls**

Afin d'améliorer la connaissance des structures porteuses d'EIE ou de plateformes ainsi que les collectivités au cadre entourant la relation association / collectivité, le CLER a organisé une formation à la Circulaire Valls à destination des dirigeants de structures porteuses d'EIE. Ce temps de formation pourra être ouvert au service juridique de l'ADEME. Les notes des stagiaires ont été diffusées au sein du réseau des EIE.

Une première session de la formation s'est tenue les 7 et 8 décembre 2016 à Montreuil et a réuni 17 participants dont le coordinateur régional de la DR ADEME Ile de France. Elle visait plusieurs objectifs :

1. Comprendre les apports de la Circulaire Valls et de ses documents annexes ;
2. Différencier les formes de partenariat possibles entre les collectivités et les associations ;
3. Utiliser les apports de la Circulaire Valls auprès des collectivités pour valoriser le subventionnement ;
4. Argumenter en faveur de la subvention et maîtriser les nouvelles conventions de subventions proposées par la Circulaire Valls ainsi que le recueil d'initiatives.

Voir programme détaillé en annexe 9. Le CLER a annulé la tenue de 2 nouvelles sessions (en mars et juin) malgré l'intérêt des structures, le nombre d'inscrits était insuffisant.



L'organisation d'une nouvelle session formation (au mieux en 2017, sinon 2018) est liée à la démarche du CLER à devenir organisme de formation (objectif validé par le Conseil d'administration).

> **Relevé de décisions**

Les participants souhaitent être plus associés et tenus au courant des activités du CLER dans le cadre de la commission EIE. Les co-animateurs de la commission vont tester l'outil Loomio pour faciliter la mise à disposition d'outils et les échanges.

Pour 2017, les intérêts des participants portent sur les sujets suivants :

- **Familles à énergie positive** : Franck (ALEC St Quentin en Yvelines), Nathalie (MRES), Philippe (ELISE), Virginie (Alisée), Noémie pour la version2 (IERA).
- **Outil de partage de doc pour la commission EIE (voire d'autres réseau du CLER)** : Nathalie (MRES), Marie-Laure (ALOEN)
- **PLRE** : Philippe (ELISE), Lionel (Ateliers de la Bergerette)

Le CLER propose une étude d'évaluation de l'expérimentation des PLRE : enseignements sur les outils régionalisés, l'articulation région / interco ... pour pousser un nouveau standard du parcours accompagnement + service gratuit > sortir du flou et faire des propositions pertinentes.

- Vers qui ? Interlocuteurs multiples : ANAH, Ministères.
- Modèle unique de PLRE : pas évident à défendre.
- Dans le schéma d'HESPUL, il manque la maille régionale.

- **Outil web PLRE**

Maël (Alisée), Noémie (IERA), Caroline (Hespul)

Si on veut étendre la communauté d'utilisateurs et des financeurs : récapituler le développement, les développements ultérieurs, les fonctionnalités suivantes pour compléter la base.

2. Plaidoyer national

Voir partie 1.2 *Plaidoyer national*

3. Ateliers

3.1 Proposition et choix des sujets

Les participants ont proposé autant de sujets qui souhaité puis se sont positionnés sur un ou deux sujets, pour deux sessions de travail consécutives.

Sujets proposés	Nombre de propositions	Sujet traité
Animation régionale	2	non
Evaluation / Indicateurs de suivi	2	non
Outils web PTRE	3	oui
Loomio et outils collaboratifs	2	non
Articulation des coordinations nationale, régionale, locale et plaidoyer régional	2	oui
Articulation PTRE /EIE, SPEEH	5	oui
REX animation	2	oui
Ressources Humaines / Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences	2	oui
Familles à énergie positive	3	oui

3.2 Animation régionale

Sujet non traité ou compte-rendu indisponible



3.3 **Familles à énergie positive**

État des lieux

- ALE St Quentin en Yvelines : animation régionale par l'ADEME
- ELISE : 70/80 familles, moins de financement région > événements et budget communication amoindri > nombre de familles recrutées a diminué
30/35 jours pour 80 familles, dans la convention EIE

A envisagé le défi mobilité.

Entreprise peut être un relais (LEADER, PCAET)

- MRES : 2^{ème} édition avec 480 familles. Convention pluriannuelle pour la dernière année 2017-2018 avec la MEL. Territoire SCOT Grand Douaisis : 150 familles.

Structure ressource pour les nouveaux sur la région (financé par la Région et l'ADEME)

Lille a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour le défi mobilité.

Financement à part de l'EIE, car refus de l'ADEME : relais de la MEL vers les communes.

CIE anime des ateliers > amélioration de la visibilité

Enquête en ligne + entretiens face à face/téléphonique sur le retour des familles > à partager
Virage Énergie et nW : appel à projets ADEME > comparer des dispositifs d'accompagnement des ménages « FAEP / Conversation Carbone »

- ALISEE : 300 familles par édition sur 2 départements, 8^{ème} édition

Dpt 49 : ateliers, animation, TupperWatt OK dans l'EIE, mais pas l'accompagnement long court.

Besoins

- Accès au site, à l'outil le plus ouvert possible > Besoin d'un référent site web pour gérer les bugs

Inscription des familles

- Affiche, flyer : pas de changement de contenu, mais mise à jour nécessaire
- Newsletter/Guide des capitaines ... en fichiers sources donc modifiables: pas besoin de créer mais d'avoir accès à tout l'historique + créer un espace de stockage
- Indicateurs/résultats nationaux : donne la mesure du défi et permet de se situer : question urgente : sera-t-il possible d'accéder aux données de la saison précédente ?
- Bascule et compilation des données à mi-parcours
- Guide du capitaine : outil le plus utilisé

Discussion

1. Communication

Mise à jour des supports de communication > mettre en commun les fichiers sources

- Newsletter
- Page Facebook nationale : les pages régionales et locales reprennent les contenus du national / animation Facebook nationale utile /
> récupérer les codes d'accès de la page nationale : chacun alimente ?-

2. Animation régionale : en Ile de France, ça peut survivre sans Prioriterre

2. 2018-2019 : nouvelle saison

« Oh power » : modèle économique. Contractualise avec les fournisseurs d'énergie et communique la comparaison de la consommation d'énergie des habitants

Relevé de décisions

- Référent informatique = opérer la bascule + lien avec le prestataire + résultats nationaux et locaux / communication : entre 0,75 et 1 ETP
- Développement de version 2 : 1,5 ETP dont 1 au CLER plus 0,5 ETP adhérents
- Défi mobilité, déchets, Class'énergie ? > Même besoin que FAEP
- Consacrer du temps des adhérents sur le développement de la V2. Question : qui finance localement ? via convention EIE ou convention FAEP ?

Info : FLAME valorise du temps de travail des ALEC pour le cofinancement : avec coût jour (validation par le commissaire aux comptes du coût jour) + justification du temps de travail.



3.4 Articulation EIE / Plateformes

1. État des lieux

ALE de Montpellier porte l'EIE pour la Métropole, qui portera la plateforme
Atelier de la bergerette porte l'EIE et opérateur (offre de service technique de la rénovation globale) / participe au Pass Rénovation Picardie (consultation des entreprises, ouverture chantier, délégation de maîtrise d'ouvrage, réception de chantier). En milieu rural, les plateformes sont portées par les collectivités

2. Articulation EIE / PLRE

La distinction entre EIE et PLRE est liée à une offre fortement structurée pour les secondes.
La maturation du projet avec l'EIE permet d'élever son ambition.
Les aides financières sont systématiquement abordées à l'EIE. Ce pourrait être une opportunité pour faire monter en compétences les CIE sur ces questions : évaluation de la capacité financière du profil économique du particulier. L'estimation de l'enveloppe financière est un enjeu important.

3. Redéfinir les termes et parler plutôt du parcours du maître d'œuvre.

PRIS – EIE : conseil neutre, indépendant et gratuit, inscrit dans le cadre d'une convention et d'une charte ADEME, qui se décline en 3 activités : animation et sensibilisation / conseil / vie du réseau sur des thèmes variés : rénovation, construction neuve, mobilité, éco-gestes, eau

...

PTRE : structure d'accompagnement des particuliers pour les projets de rénovation, très divers en terme de projets accompagnés (plusieurs poste, atteinte d'une certaine performance énergétique...)

Demande un temps long de mise en place et d'atteinte de résultats, d'où la difficulté à mesurer son efficacité (taux de transformation).

4. Les besoins

Distinguer les lignes de financements des dispositifs et les services rendus

Accepter qu'il n'y a pas partout les mêmes missions (spécificités des territoires)c

Coordonner / animer un écosystème

Mobiliser tous les acteurs du parcours de rénovation

S'accorder sur un service minimal ou universel

Que fait-on des zones blanches ?



3.5 **Outils web PLRE** > voir aussi partie 1.5. *Outil web plateforme*

- Tour de table de l'existant

Alisée : pilote le développement d'un outil « DialogWatt » sur la base de l'outil d'Effilogis.

Plusieurs interfaces : hameçonnage, pré-saisie d'entretien, multi-acteurs / passation des dossiers

CPIE du Pays d'Aix /Maison de l'énergie Habitat Climat

Porteur d'une plateforme qui vise 3600 rénovations sur 3 ans

Un outil (Beluga) est en phase de livraison (ce n'est pas un site web). Il est développé par Envirobat BDM et a nécessité une année de développement.

Il est collaboratif et multi acteurs. Il propose des fiches projets et des fiches de professionnels, des agendas, un back office, du mailing. Il vise à assurer l'autonomie d'un passage à l'acte.

ALEC St Quentin en Yvelines

A embauché un développeur pour créer un site vitrine

Le coût du développement : 30k€

Cible : maison individuelle

Besoin : cahier des charges type pour avancer

Projet du club de l'amélioration de l'habitat

Interface entre particulier et professionnel

Mise en relation Maître d'œuvre et professionnel

Budget : 30k€

Besoin d'améliorer l'ergonomie

> **Relevé de décisions**

- demander au CLER d'animer un groupe de travail pour lister les lots et fonctionnalités existantes et nécessaires et organiser leur développement

- le CLER prend contact avec Envirobat BDM (contact auprès du CPIE Pays d'Aix ?)

- vigilance entre contact EIE et Dialogwatt



3.6 Retours d'expériences sur des techniques d'animation

Objectifs de l'atelier

- Recenser, repérer des expériences nouvelles à mettre en place : animation, idées d'outil de mobilisation des particuliers, les professionnels et les partenaires institutionnels pour l'EIE et la PLRE ?
- identifier les bons vecteurs (partenaires, professionnels...)
- Confronter les expériences

Constats

- il existe déjà de nombreux formats d'animation à destination des particuliers
- l'animation régionale peut/doit être mobilisée pour l'échange de pratique d'animation
- les particuliers identifient mal les EIE
- les jeux et cartographies d'acteurs ne sont pas lisibles

Les animations qui fonctionnent bien

- visite de site (à partir de 10 personnes)
- un relai de communication attractif doit permettre d'avoir de nombreux inscrits, dont des nouveaux
- animation type « apéro-réno » pour capter un public plus vaste
- diviser en plusieurs groupes parallèles en simultané (avec 2 conseillers) ou en décalé
- balades thermographiques : présentation en salle puis balade (besoin de faire des clichés en amont)
- thermographie aérienne par drone suivie d'une restitution en mairie : permet de toucher un public varié
- inscription préalable pour recevoir un cliché thermographique, suivie d'une restitution collective ou individuelle
- envoi de clichés au syndic de copropriété sans demande préalable
- RDV EIE en groupe
- Animation régionale ludique et décalée. Ex : concert avec prestation de vélo génération
- Conférence avec tête d'affiche (150 personnes), sans tête d'affiche (40 personnes)
- Conférence lors d'un salon et/ou événement particulier
- Animation périodique avec programme annuel
- Pour les professionnels : salons (ça fonctionne si la communication est suffisante), conférence
- Animation de quartier : mise en avant d'une rénovation type avec invitations des professionnels et des habitants du quartier
- Animations transversales qui mobilisent d'autres centres d'intérêts
- Animations innovantes : drone, animation de quartier

Réflexions sur l'objectif principal pour les animations :

- toucher un nouveau public ?
- accompagner les particuliers dans leur démarche de rénovation ?

Besoin

- retours d'expériences nationaux : via le CLER ?



3.7 Articulation des coordinations nationale, régionale, locale

Constats

- les EIE manquent de notoriété auprès des EPCI localement
- problème de traduction politique nationale de l'ADEME dans les DR
- les coordinateurs des DR ADEME manquent de temps
- manque de coordination entre la coordination nationale et régionale de l'ADEME
- manque d'homogénéité dans la définition des missions EIE, de l'animation des réseaux et des modes d'animation

Attentes

- besoin d'accompagnement en organisation / communication de la part de l'ADEME et de la Région
- besoin de clarification / homogénéisation des contenus / volume des missions EIE entre conseil / animation / réseau

Idées

- plus d'animation / coordination entre animations nationale et régionale de l'ADEME
- animation des structures en appui des animations régionales (CLER ? ADEME ?) et proposition de cadrage
- réunion régulière des directeurs de structures EIE en région 2 fois par an (1/2 journée) + 1 réunion avec ADEME et Région + retour d'expérience / retour d'expérience des pratiques via le CLER

3.8 Ressources Humaines / Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences

Pas de compte-rendu pour cet atelier.



ANNEXE 1 : liste des participants à la rencontre annuelle du 17 mai 2017

Structure	Participant.e
Agence Locale de l'Energie de Montpellier	MAESELE Camille
Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Eure	FENAULT Florent
Agence Locale de l'Energie Montpellier	SALAUN ROVIRA Marjorie
Agence Parsienne du Climat	GIRAULT Anne
ALE aggro Lyon	BENAROUS Jessica
ALEC Métropole Marseillaise	CHIODO Rémy
ALEC MVE	CORINTHIOS Brigitte
ALEC SQY	SENTIER Frank
ALISEE	OLLIVRO Maël
ALISEE	WATINE BERTIN Virginie
ALOEN	LAMY Marie-Laure
ALOEN	LIMBOUR Mathilde
ALTE	CHENU Estelle
Association ELISE	MASSÉ Philippe
Association Polénergie	BOUREZ Joseph
Association SOLIBRI	BREUIL Aurélien
Ateliers de la Bergerette	NEUKERMANS Lionel
BER	PENIDON Sebastien
CAROLINE BARLERIN	BARLERIN Caroline
CLER	HARTMANN Benoit
CLER	ZEROUAL Bouchra
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère	GRIOTIER Jean-Bernard
Communauté de l'Ouest Rhodanien	MONCORGÉ Sophie
CPIE Pays d'Aix / Maison Energie Habitat Climat	BÉNÉFICE Olivier
CPIE Pays d'Aix / Maison Energie Habitat Climat	GIOVANNANGELI Olivier
Energies pour demain	VACHON Clémentine
GEFOSAT	BERATO Amande
GEFOSAT	BURESI Sandrine
GERES	BASTARD Guillaume
GRAPE Normandie	HORN Michel
INDDIGO	CHARVIN Frédéric
INFOENERGIE Rhone-Alpes	ZAMBEAUX Noémie
LES AMIS D'ENERCOOP	CHAPLAIS Kevin
Lorraine Energies Renouvelables	DROUILLY Eric
MRES	SEDOU Nathalie
Quercy Energies	AUBERT Alban



ANNEXE 2 : synthèse du questionnaire d'évaluation de la rencontre annuelle

Nombre de questionnaires remplis : 14

1. La journée

Globalement êtes-vous satisfait/e de cette journée

12 oui - 0 non - 0 ne se prononce pas - 2 ne cochent rien

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord
Cette journée correspondait à mes attentes	2	12		
Les sujets prioritaires ont été abordés	7	7		
La durée / les horaires étaient adéquats	7	7		
Le rythme était convenable	7	7		
La co-animation était adaptée	12	2		
La documentation remise est utile	1	6		

1. Quels sont les points forts de cette journée ?

Échanges : pour la majorité des participants (8)

Cadre et climat de travail : 2

Animation (dynamique, participative) : 2

Choix des ateliers par les participants : 3

Veille et actualité sur EIE/PTRE : 1

2. Qu'est-ce qu'il conviendrait de modifier pour la prochaine rencontre de la commission EIE ?

Mieux organiser le suivi des actions et communiquer au long de l'année : 2

Programme et horaire : moins dense (rythme soutenu, certains échanges écourtés) // commencer plus tard le matin

Poser des objectifs clairs à atteindre

Scinder la journée en 2 temps distincts : échanges d'information, réflexion, argumentaire // partie plus opérationnelle

Utiliser un framapad pour garder trace de ce qui s'est dit

Etat des lieux avec tous et pas seulement entre tables

Présence des partenaires, financeurs (ADEME Etat, collectivités)

2. La commission EIE

Globalement êtes-vous satisfait/e du fonctionnement et des actions de la commission

8 oui - 0 non - 3 ne se prononce pas – 3 n'ont rien coché

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord
La liste de discussion est un bon outil pour l'animation du réseau EIE	1	4,5	<u>2,5</u>	
Les sujets abordés dans la liste de discussion m'intéressent	3	6		
La commission EIE doit s'élargir aux PLRE	4	4	<u>2</u>	<u>1</u>



Les actions proposées pour 2016 correspondent à mes attentes

L'animation de la commission doit être renforcée, avec d'autres outils.

4	5		
3	5		

Quelles actions souhaitez-vous que la commission EIE du CLER développe pour les structures qui font du conseil et de l'accompagnement à la maîtrise de l'énergie ? période 2017-2018

Pilotage, coordination renforcée pour les outils web PTRE : 2

Version 2 de Familles à énergie positive :

Renforcer la coordination ADEME / Régions de France

Quels outils seraient plus adaptés à l'animation de la commission ?

Plateforme avec archivage des documents et des messages : 4

Organisation de réunions thématiques

Un wiki

Un comité de pilotage physique

ANNEXE 3 : liste des participants à la liste de discussion EIE

Structure	Nom	Prénom	Adresse e-mail	Fonction	Région
Adera : Association pour le Développement des Energies Renouvelables et Alternatives	MONIOT	Nicolas	nm.adera@orange.fr	Coordinateur	Franche-Comté
Adil 63	CHAZEAU	Fabrice	f-chazeau@adil63.org	CIE	Auvergne
Adil 63	BURLLOT	Sylvie	s-burlot@adil63.org	Directrice	Auvergne
Adil 89	GANIER	Didier	didier.ganier@adil89.org	Directeur	Bourgogne
Ageden	DUCROTOIS	Julien	jducrotois@ageden38.org	Responsable EIE	Rhône-Alpes
Agence Parisienne du Climat	POUSSARD	Emmanuel	emmanuel.poussard@apc-paris.com	Directeur des activités	Ile-de-France
Ajena	DALLOZ	Christophe	cdaloz@ajena.org	CIE	Franche-Comté
Ajena	PIGNON	Christophe	cpignon@ajena.org	CIE	Franche-Comté
ALE d'Indre et Loire	FASSY	Sébastien	sebastien.fassy@ale37.org	Directeur	Centre
ALE de la Métropole métropole	MICHAUD	Philippe	p.michaud@alecmm.fr	Directeur	PACA
ALE de la Nièvre	SAVIGNON	Anne	asavignon@ale-nievre.org	Directrice	Bourgogne
ALE de la Nièvre	YSEBAERT	Johann	jysebaert@ale-nievre.org	CIE	Bourgogne
ALE de Lyon	FUSY	Muriel	muriel.fusy@ale-lyon.org	Responsable pôle Bâtiment Durable	Rhône-Alpes
ALE de Lyon	GODINOT	Sylvain	sylvain.godinotale@gmail.com	Directeur	Rhône-Alpes
ALE de Montpellier	CATTIN	Nicolas	nicolas.cattin@ale-montpellier.org	Chargé de mission	Languedoc-Roussillon
ALE de Saint-Quentin-en-Yvelines	SENTIER	Franck	frank.sentier@energie-sqy.com	Directeur	Ile-de-France
ALE des Ardennes	CABY	Benoit	benoit.caby@ale08.org	Chargé de mission	Champagne-Ardenne
ALE Grand Paris Seine Ouest Energie	LAVOUE	Grégory	gregory.lavoue@gpso-energie.fr	CIE	Ile-de-France
ALEC 48 - LOZERE ENERGIE	Collectif		contact@energie.lozere.fr		
ALEC de Grenoble	ROUX-SIBLION	Frédéric	frederic.roux@alec-grenoble.org	Responsable EIE	Rhône-Alpes

ALEC de l'Eure	FENAUULT	Florent	florent.fenault@alec27.fr	Directeur technique	Haute-Normandie
Alisée	WATIN-BERTIN	Virginie	vwb@alisee.org	Directrice	Pays-de-la-Loire
Alisée (antenne de Nantes)	OLLIVRO	Maël	mo@alisee.org	CIE	Pays-de-la-Loire
Aloen - ALE de Bretagne Sud	LAMY	Marie-Laure	marielaurelamy@aloen.fr	Directrice	Bretagne
ALTE : Agence locale pour la Transition énergétique (ex-AERE)	VEYRET	Fabien	contact@alte-provence.org	Directeur	PACA
ALTE : Agence locale pour la Transition énergétique (ex-AERE)	CHENU	Estelle	estelle.chenu@alte-provence.org		PACA
ASDER	RABILLER	Michaëlle	michaelle.rabiller@asder.asso.fr	Responsable EIE	Rhône-Alpes
ASDER	Collectif		info@asder.asso.fr	CIE	Rhône-Alpes
ATEPS : Agence Territoriale de l'Energie du Plateau de Saclay	ARRONDELLE	Sabine	contact@ateps.fr	Chargée d'administration communication	Ile-de-France
Bois Energie 15	FABBI	Annick	contact@boisenergie15.fr	Responsable	Auvergne
Bourgogne Energie Environnement	PÉNIDON	Sébastien	sebastien.penidon@ber.asso.fr	Directeur	Bourgogne
CAUE 16	Michaël CHARRUAULT et Julien HUART		infoenergie.caue16@orange.fr	CIE	Poitou-Charentes
CAUE de la Saône-et-Loire	TARDIVAT	Jérôme	j.tardivat@caue71.fr	CIE	Bourgogne
CEDER	DAVADANT	Xavier	xavier.davadant@ceder-provence.org	Responsable EIE	Rhône
CLCV locale du Pays d'Arles	QUENIN	Laure	eie.clcvpaysarles@gmail.com	CIE	PACA
CLER	ZEROUAL	Bouchra	bouchra.zeroual@cler.org	Animatrice réseau	Ile-de-France
CLER	MONTEIL	Alexis	alexis.monteil@cler.org	Animateur réseau	Ile-de-France

CLER	LAVALLÉ	Jennifer	jennifer.lavalle@cler.org	Documentaliste	Ile-de-France
CLER	VORMUS	Joël	joel.vormus@cler.org	Directeur adjoint	Ile-de-France
CLER	HARTMANN	Benoit	benoit.hartmann@cler.org	Directeur général	Ile-de-France
CLER	PARDO	Léo	leo.pardo@cler.org	Chargé de mission	Ile-de-France
COFOR83	PERCHAT	Sophie	sophie.perchat@cofor83.fr	Directrice	PACA
Corse Énergie Environnement	FOUCRAS	Christophe	c2en@wanadoo.fr		Corse
CPIE Pays d'Aix	GIOVANGELLI	Oliver	o.giovannangeli@cpie-paysdaix.com	Responsable EIE	PACA
CPIE Pays d'Aix	BENEFICE	Olivier	o.benefice@cpie-paysdaix.com	CIE	PACA
CREAQ : Centre Régional Éco-énergétique d'Aquitaine	DUVIELLA	Nathalie	nathalie.duviella@creaq.org	Chef de projets	Aquitaine
Défi Énergie 17	PICCICUTO	Aurélien	contact@defi-energies17.org	CIE	Poitou-Charentes
EIE 72 - Sarthe Nature Environnement	STARC-BERNARD	Laetitia	eie72@ville-lemans.fr	Responsable	Pays-de-la-Loire
EIE de la Communauté de communes de la Costa Verde			eie.cervioni@gmail.com		Corse
EIE ouest 54	DROUILLY	Eric	eie.ecrouves@orange.fr	CIE	Lorraine
ELISE	GORSIC	Pierre	pierre.gorsic@eiepd.fr	Référent EIE	Pays-de-la-Loire
Elise : Emplois Locaux Ingénierie Secteur Environnement	MASSE	Philippe	philippe.masse@eiepd.fr	Directeur	Pays-de-la-Loire
Ener'gence : AMEC du Pays de Brest	DOUILLY	Gladys	gladys.douilly@energence.net	Directrice	Bretagne
Ener'gence : AMEC du Pays de Brest	CHANONIER	Julien	julien.chanonier@energence.net	CIE, Référent Plateforme	Bretagne
Énergies pour demain	ELIXANDER	Pablo	contact@energiespourdemain.fr	CIE	Limousin
Energies Solidaires	KAMINSKI	Nadia	nadia.kaminski@energies-solidaires.org		Ile-de-France

Energies Solidaires	ROUSSARD	Roland	roland.roussard@energies-solidaires.org		Ile-de-France
Energies Solidaires	LEVISTRE	Vincent	vincent.levistre@energies-solidaires.org		Ile-de-France
Enerlya : Maison des Energies Renouvelables	FAUCON	Sophie	direction@enerlya.fr	Directrice	Nord Pas de Calais
Enerlya : Maison des Energies Renouvelables	VERRIELE	Sylvain	espace-info-energie@enerlya.fr	CIE	Nord Pas de Calais
Gaia Energie	BOILEAU	David	david.boileau@gaia-energies.org	Directeur	Franche-Comté
Gefosat	BERATO	Amande	amande.berato@gefosat.org	CIE	Languedoc-Roussillon
Gefosat	BOUDE	Claudia	Claudia.boude@gefosat.org	CIE	Languedoc-Roussillon
Gefosat	LEBOT	Laurent	laurent.lebot@gefosat.org	CIE	Languedoc-Roussillon
Gefosat	BURESI	Sandrine	sandrine.buresi@gefosat.org	Directrice	Languedoc-Roussillon
Geres	JARNY	Cyril	c.jarny@geres.eu	Directeur	PACA
Geres	GERARD	Marie-Maud	mm.gerard@geres.eu	Responsable EIE	PACA
GERES	TRIGUEROS	Vincent	v.trigueros@geres.eu	CIE	PACA
GRAPE : Groupe régional des associations de protection de l'environnement	HORN	Michel	michel.horn@gmail.com	Président	Basse-Normandie
Hélianthe	LEBARON	Pauline	p.lebaron@helianthe.org	CIE	Rhône-Alpes
Héol Energies	MEAR	Bertrand	bertrand.mear@heol-energies.org	Directeur	Bretagne
Hespul	BARLERIN	Caroline	caroline.barlerin@hespul.org	Responsable EIE	Rhône-Alpes
Hespul	RENUCCI	Julien	julien.renucci@hespul.org	CIE	Rhône-Alpes
Hespul	JEDLICZKA	Marc	marc.jedliczka@hespul.org	Directeur	Rhône-Alpes
Hespul	DAVID	Olivier	olivier.david@hespul.org	Responsable pôle support	Rhône-Alpes

IDRR du Tarn: Institut de Développement des Ressources Renouvelables du Tarn	COMBES	François	idrr-tarn@orange.fr	Chargé de mission	Midi-Pyrénées
IDRR du Tarn	BADENAS	Marie-Christine	idrr81@wanadoo.fr	Directrice	Midi-Pyrénées
Info Energie des Hautes Falaises	VAUTIER	Stéphanie	infoenergie.hautesfalaises@orange.fr	CIE	Haute-Normandie
Lorraine Energies Renouvelables	FOINANT	Vincent	vincent.foinant@gmail.com	CIE	Lorraine
Maitrisiez votre Énergie : ALE de l'Est Parisien	D'Orazio	Anne	adorazio@agence-mve.org	Directrice	Ile-de-France
Maitrisiez votre Énergie : ALE de l'Est Parisien	CORINTHIOS	Brigitte	bcorinthios@agence-mve.org	Directrice adjointe	Ile-de-France
Maitrisiez votre Énergie : ALE de l'Est Parisien	ULLIAC	Pierre	pulliac@agence-mve.org	CIE	Ile-de-France
Maitrisiez votre Énergie : ALE de l'Est Parisien	POUILLAUTE	Simon	spouillaute@agence-mve.org	Coordinateur Habitat et Énergie	Ile-de-France
MRES : Maison Régionale de l'environnement et des solidarités	SEDOU	Nathalie	n.sedou@mres-asso.org	Directrice adjointe	Nord Pas de Calais
Polenergie	HURTAUX	Claire	hurtaux@polenergie.org	Responsable EIE	Rhône-Alpes
Quercy Energies	AUBERT	Alban	alban.aubert@quercy-energies.fr	Directeur	Midi-Pyrénées
Réseau Info Energie Rhône-Alpes	ZAMBEAUX	Noémie	noemie.zambeaux@iera.fr	Déléguée régionale	Rhône-Alpes
SCIC Les 7 Vents	Paysant-Le Roux	Thomas	thomas.plr@7vents.fr	Chef de projet énergie climat	Basse-Normandie
Solagro	CHARRU	Madeleine	madeleine.charru@solagro.asso.fr	Directrice	Midi-Pyrénées
Soleval : ALE de la communauté d'agglomération du Sicoval	BARTHELEMY-BLANC	Laure	laurebb@soleval.org	Directrice	Midi-Pyrénées
Soliha 15	Stéphane	GAONACH	s.gaonach@soliha.fr	Responsable EIE	Auvergne

ANNEXE 4 : Compte rendu de l'audition Service Public de l'Efficacité Énergétique de l'Habitat

Le CLER a été auditionné le 5 avril 2017 dans le cadre de la mission confiée par le Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique à Messieurs Michel Piron, Député, et Benoit Faucheu, Vice Président dans la Région Centre Val de Loire, et conduite par Régions de France, la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages et la Fédération Française du Bâtiment.

Personnes présentes

Conseil Supérieur de la construction de l'efficacité énergétique : Marielle ABRIC (Régions de France) - Aurélie DEREGNAUCOURT (DHUP)
CLER : Marie-Laure LAMY, (ALOEN) - Marc JEDLICZKA directeur (HESPUL) - Bouchra ZEROUAL (CLER)

Présentation du CLER – Réseau pour la transition énergétique

En 2017, le CLER fédère un **réseau de 280 structures professionnelles** réparties sur l'ensemble du territoire français. Les acteurs du CLER mènent localement des projets concrets. Au sein de leur association, de leur collectivité ou de leur entreprise, ils mettent en œuvre la transition énergétique sur le terrain, à l'aide de pratiques locales vertueuses et reproductibles. Par la diversité de leurs activités, de leur nature et de leurs champs d'action, ils contribuent à construire une vision transversale et cohérente de l'énergie.

Ses adhérents sont à l'origine de la création du métier de conseiller info énergie, qui a ensuite essaimé grâce au **déploiement par l'ADEME à partir de 2001**.

Sont adhérentes au CLER : **85 structures porteuses d'un Espace Info Énergie (EIE)** - soit **43%** des structures qualifiées par l'ADEME pour porter les 241 EIE - et **29 structures parties prenantes de plateformes territoriales de la rénovation énergétique** reconnues par les AMI ADEME / Régions. Ces missions (EIE et Plateformes) sont réalisées par des structures de statuts différents : associations, agences locales de l'énergie et du climat (ALEC), collectivités, agences départementales d'information pour le logement (ADIL), Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE), opérateurs logement...

I. Diagnostic

1.1 Expertise des EIE

Inventée par une poignée d'associations locales à la fin des années 1990, la mission de conseil info énergie est à présent déployée sur tout le territoire, labellisée par l'ADEME (depuis 2001) et soutenue par les Régions et les collectivités territoriales.

Au fil des ans, ce sont des centaines de milliers de foyers qui ont pu bénéficier d'un conseil¹ gratuit, personnalisé, objectif et indépendant, de la part de conseillers info énergie compétents (en moyenne bac+3/+5) et motivés.

Non reconnu à ce jour au moyen d'un code ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) par exemple, le métier est réalisé par 500 personnes sur les territoires et bénéficie d'un parcours de formation national mis en œuvre par l'ADEME.

250 Espaces info énergie (EIE) sont portés par des structures ayant **une activité d'information d'intérêt général** : associations locales, agences locales de l'énergie et du climat, agences départementales d'information sur le logement, collectivités locales, conseils en architecture urbanisme environnement, conseils permanents d'initiatives pour l'environnement, parcs naturels régionaux, opérateurs de l'habitat...

¹ Annexe 1 : Plaquette de présentation des EIE (pages 7 à 12)

² Annexe 2 : Charte des EIE (page 13)



Leur mission d'information et de conseil porte sur la sobriété et l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique. Elle est encadrée par une **charte² garantissant indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'énergie, objectivité, qualité et gratuité.**

Leur implantation locale, couplée à un portage régional et national, leur permet de revendiquer un **taux de notoriété d'environ 30%**, un chiffre encore faible au regard des enjeux climatiques et énergétiques, mais perfectible.

Pour cela, les conseillers info énergie réalisent des actions individuelles et collectives à destination des ménages :

- **permanences téléphoniques** pour donner des conseils techniques et informer sur les aides financières et la qualification des professionnels
- **entretiens personnalisés** pour une approche plus détaillée des projets avec des conseils et une documentation adaptés
- **permanences sur le territoire** afin d'être au plus proche des citoyens
- **actions de sensibilisation vers tous les publics** lors de conférences, ateliers, visites de sites exemplaires, tenue de stands sur les foires, salons, marchés, ...

Les EIE en chiffres 2015

- **170 000 familles** conseillées
- dont **93% de satisfaits**
- **800 M€ de travaux** dans la rénovation énergétique
- **11 650 emplois** créés dans le secteur du bâtiment
- **467 GWh** d'économies d'énergie
- **75 000 tonnes équivalentes CO₂** évitées

1.2 Couverture du territoire

Le territoire n'est pas couvert de manière homogène. La population couverte par un CIE varie d'un facteur 10 : 1 conseiller pour 42 000 habitants en Haute Corse et pour 394 000 habitants dans le Val d'Oise. La moyenne se situe à 148 000 habitants par conseiller. Un objectif permettant de répondre à l'enjeu d'informer et conseiller tous les ménages, quel que soit le niveau de revenu serait de **1 conseiller pour 50 000 habitants**, c'est-à-dire : **1320 conseillers** en France, contre près de 500 à ce jour.

La présence sur les territoires est d'autant plus nécessaire dans les territoires ruraux, où un habitant n'effectuera pas 30 ou 60 km pour un conseil sur la rénovation, aussi bon soit il.

1.3 Cloisonnement des dispositifs

La séparation des dispositifs d'information et de conseil (PRIS EIE et PRIS ANAH) selon le revenu des ménages est artificielle et contre-productive.

Une enquête partagée en Soliha et le CLER sur les effets du Plan de rénovation énergétique de l'habitat sur leurs relations de travail communes a mis en évidence les conclusions suivantes³ :

- Les effets du PREH sur les relations de travail entre les structures EIE et Opérateurs logement sont majoritairement positifs (55%), positifs et neutres (25%) et nul (aucun effet pour 20%).
- Les structures mènent déjà des actions communes : réunions techniques communes (25 répondants), partage clair des missions dans le déploiement des plateformes (12), permanences aux mêmes créneaux horaires (6) ...

Si les difficultés de collaboration persistent, elles doivent être progressivement dépassées pour offrir une **même qualité de service d'information, de conseil et d'accompagnement aux ménages, quel que soit leur revenu fiscal de référence.** Les aides et modalités d'accompagnement spécifiques au public en précarité énergétique sont nécessaires. Mais le

² Annexe 2 : Charte des EIE (page 13)

³ Annexe 3 : Résultats de l'enquête commune Soliha et CLER (janvier 2016), qui a recueilli 35 réponses côté CLER (soit 40% des EIE adhérents). (pages 14 à 23)



niveau de conseil et l'atteinte d'une bonne performance énergétique pour tous sont indispensables.

II. Freins et difficultés

1.1 Le périmètre du service public de l'efficacité énergétique de l'habitat

Le périmètre d'actions doit permettre de répondre aux nouvelles modalités législatives. Accueillir, informer et conseiller le particulier suppose une **présence sur les territoires au plus près des habitants**. En effet, l'EIE réalise une mission d'information et de conseil, qui repose sur un triptyque :

- activités **d'animation / sensibilisation** auprès de tous les publics pour générer de la demande
- **conseil** individuel par téléphone, courriel ou sur RDV sur son projet
- **vie du réseau** : échanges d'expériences, mutualisation des expertises, partage de veilles techniques et réglementaires

Et ce pour les raisons suivantes :

- Les campagnes nationales (à l'efficacité variable) ne remplacent pas une **présence sur le terrain** et ne générera pas assez de demandes.
- **Les partenaires (collectivités, régions) souhaitent que ce service soit** visible sur leur territoire et touche leurs administrés au plus près, avec des actions d'animations (balade thermique, défi Familles à énergie positive, ateliers, conférences ...).
- La **qualité du service**, sur le très moyen terme, dépend de la richesse de la mission proposée, et ce afin d'éviter turn-over et donner l'opportunité au conseiller de se former, d'exercer d'autres missions (animation, FAEP, accompagnement de copropriétés, de petits porteurs de projets privés ou publics...).

Enfin, le **périmètre** ne peut pas porter exclusivement sur l'efficacité énergétique mais globalement la **performance énergétique** : maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, qualité de l'air... Ainsi le cadre des missions est suffisamment souple pour **répondre aux enjeux spécifiques des territoires** et ainsi permettre une **appropriation du service par les collectivités**.

Ainsi dans son projet de rénovation, un ménage suivra un **parcours balisé**⁴ en entrée (besoin de réaliser des économies d'énergie) et en sortie (appropriation des nouveaux équipements) par l'EIE.

1.2 Financement

Le CLER propose depuis de nombreuses années la **sanctuarisation des moyens par une ressource affectée**, comme cela existe pour les CAUE ou les ADIL. Cela semble d'autant plus logique que la mission **EIE est devenue un service public**.

Le financement doit reposer sur une assiette de dépenses en lien avec la réalité des structures.

Le coût d'un équivalent temps plein de conseiller info énergie est estimé à 60 à 80 k€/an. Il comprend le temps de travail du conseiller et les frais connexes s'y rattachant (frais de structures et fonctions support).

Les modalités de financement, comme le périmètre d'action, doivent être construites conjointement avec les partenaires de la mission que sont : l'ADEME, les collectivités et les Régions, dans le cadre d'un comité de pilotage national et régional.

⁴ Annexe 4 : Parcours type d'un ménage proposé par l'association Hespul, membre du CLER (page 24)



III. Évolutions souhaitables

3.1 Un guichet unique pour tout type de ménage

L'EIE est ce guichet unique ouvert à tous les ménages, quel que soit leur niveau de revenu. (pas de ségrégation financière dès le premier contact).

Le conseil et l'information délivrés visent le niveau Bâtiment Basse Consommation par étape ou en une fois, via des rénovations performantes.

Ce guichet est le **socle gratuit, objectif et indépendant** de l'accompagnement réalisé dans le cadre des Plateformes.

3.2 Une communication nationale déclinée localement

Le **numéro de téléphone national** ainsi qu'un **logo unique** permet d'animer une **campagne de communication nationale**. Celle-ci est utile pour informer sur le cadre du service public. Matériellement, le numéro de téléphone national est une simple plateforme de renvoi d'appels vers les numéros régionaux ou locaux, par entrée du code postal par exemple (et donc sans passer par un opérateur).

Cette organisation s'appuie sur un guichet unique local. A ce titre, **l'évaluation des PRIS Uniques** mis en œuvre en Région Auvergne-Rhône-Alpes permettra de tirer des **conclusions pertinentes pour l'extension proposée**.

3.3 Une articulation en bonne complémentarité avec les Plateformes

L'émergence des plateformes locales de la rénovation, alors qu'elles doivent compléter la mission de conseil info énergie, peut la déstabiliser si elles se montent indépendamment de l'EIE. Tous les EIE n'ont pas vocation à porter des plateformes. Mais **tous doivent être associés à leur mise en œuvre, car ils en constituent le socle**.

Les EIE s'interrogent fortement sur leurs liens avec les plateformes et sur le devenir des territoires qui ne portent pas de plateformes. Il convient de **préciser les frontières et les liens entre les EIE et les plateformes**, au delà de la simple formule « conseil de niveau 1 et de niveau 2 ».

Ainsi, dans un territoire où une plateforme se monte, la **répartition des rôles, des missions et des financements associés** doit se faire sous l'égide de la collectivité porteuse, des partenaires financeurs (ADEME et Région) et des représentants de l'Etat, **dans le cadre du comité de pilotage du PREH** par exemple, avec comme **préalable, le maintien du conseil info énergie sur tout le territoire**, au sein ou en dehors de la plateforme.

Dans les **territoires qui ne déploieront pas de plateformes**, le même comité de pilotage devra s'assurer du **maintien du conseil info énergie**, voire **accompagner sa montée en compétence**.

3.4 Une gouvernance partagée

Le dispositif national tel qu'il existe à ce jour nécessite plus de moyens sur le pilotage, via

Un **comité de pilotage annuel** avec l'ADEME, Régions de France pour :

- informer les têtes de réseaux des collectivités et des EIE de l'existence et des résultats de ce service public
- partager l'état des lieux : mode de financements, périmètre d'actions...

Un **comité de coordination trimestriel** animé par Régions de France et ADEME avec les têtes de réseaux actuelles (EIE, Plateformes, collectivités) pour échanger sur des sujets tels que :

- la rencontre annuelle (aujourd'hui animée par l'ADEME)
- le conventionnement et les modes de financement



- les bilans d'activité
- les actions innovantes et reproductibles afin de décloisonner les pratiques
- la communication
- l'évaluation

3.5 L'atteinte du niveau BBC et la montée en compétences des métiers de la rénovation

Les **travaux de rénovation** préconisés par les EIE et accompagnés par les Plateformes doivent permettre l'atteinte du **niveau Bâtiment Basse Consommation, prioritairement en une fois, sinon par étape planifiée.**

Si un choix doit être opéré entre le nombre de rénovations et la performance globale, le CLER se positionne pour un rythme de rénovation moindre mais de très bonne qualité énergétique, pour un effet d'entraînement positif qui permettra à terme d'atteindre nos objectifs.

La **montée en compétences des artisans et de l'ensemble des métiers** liés à la rénovation énergétique est une condition essentielle à la massification des rénovations.

Créé à cette fin, le label RGE ne permet pas, dans son fonctionnement actuel, de répondre à l'enjeu. Un progrès a été réalisé : les entreprises souscrivent aux assurances nécessaires.

En revanche, **plusieurs cas de non conformité des devis et factures** insérés à la déclaration fiscale des ménages en vue de bénéficier du Crédit d'impôt transition énergétique commencent à faire surface. L'éco-conditionnalité est pourtant l'argument massue amenant à la mobilisation des artisans RGE.

La qualification des artisans et non de l'entreprise paraissent être un minimum pour assurer des travaux de qualité.

Le CLER anime depuis 2004 le **réseau Format'eree**⁵ composé d'une trentaine d'organismes de formation signataires d'une **charte** qualité pour leurs formations dans le domaine de la transition énergétique. **Ce réseau pourrait être plus mis à contribution pour le déploiement d'offres de formation régionales dédiées à la montée en compétences des acteurs locaux.**

3.6 Le financement des travaux

De tels investissements nécessitent la mise en œuvre de **dispositifs financiers stables**, afin d'envisager sereinement un remboursement de prêt sur les économies d'énergie réalisées. Cela est d'autant plus réalisable que les travaux effectués sont performants.

L'outil www.ecorenover.org développé par l'association Hespul permet justement de construire et visualiser le plan de financement d'un ménage pour effectuer une rénovation globale et performante.

Un **travail de fonds avec les organismes bancaires** pour introduire dans leurs analyses de risque l'augmentation inévitable des coûts de l'énergie et donc la **nécessité d'intégrer dans un prêt immobilier les travaux de rénovation** et non uniquement l'achat d'un bien à rénover.

Le tiers financement sera à ce titre un outil puissant de la Région. Malheureusement il tarde à voir le jour.

3.7 L'évaluation

Il est indispensable de prévoir en amont du déploiement du service public de l'efficacité énergétique des **modalités d'évaluation** et de les suivre régulièrement au cours de la mission :

- qui repose sur des **critères pertinents et adaptés aux spécificités territoriales**
- dans le but de **quantifier l'effet levier de la subvention publique** et de **démontrer**

⁵ Annexe 5 : Plaquette de présentation du réseau Format'eree (pages 25 à 27)



son efficacité

Un travail sur l'élaboration d'indicateurs pondérés devra être mené en concertation avec les pilotes du service, les structures de terrain et les têtes de réseaux des EIE et Plateformes. Le CLER se propose d'y participer.

3.8 Le statut d'une délégation de service public

Une étude juridique menée par le cabinet d'avocat Adamas, pilotée par l'ADEME et l'association de collectivités Amorce a rendu les conclusions suivantes :

Un service public peut être géré selon trois modalités : en régie, en quasi-régie (pas de capitaux privés et 80% de pouvoir) ou via une délégation à un tiers après mise en concurrence (marché ou DSP).

Or l'EIE échappe à cette mise en concurrence, car a été déclaré par l'ADEME comme un service non économique d'intérêt général. Il n'est donc pas concerné par les obligations européennes et françaises de mise en concurrence et est tout fait éligible au régime de la subvention. Des échanges sont menés entre le CLER et le service juridique de l'ADEME pour finaliser une note qui sera validée par la direction des affaires juridiques de Bercy.

IV. Prochaines étapes

Le CLER sera représenté au point d'étapes du Plan Bâtiment Durable le 17 mai 2017.

Le rapport sera présenté avant sa publication devant les instances de gouvernance puis dans sa version finale en juin.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA CONSTRUCTION
ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Le Président

Le Président

Monsieur Michel PIRON

Député

Monsieur Benoît FAUCHEUX

Vice-Président de la Région
Centre-Val-de-Loire

Paris, le 25 OCT. 2016

Monsieur le Député,

Monsieur le Vice-Président,

La rénovation énergétique du parc de bâtiments existants constitue un levier prioritaire pour relever le défi de la transition énergétique. La réduction de notre facture énergétique doit s'accompagner, en étroite association des collectivités territoriales, du développement d'emplois qualifiés de proximité pour dynamiser l'économie dans le bâtiment et dans les territoires.

Alors que le parc non résidentiel s'est lancé dans des initiatives expérimentales d'économies d'énergie intéressantes, le parc résidentiel existant reste une préoccupation centrale qui nécessite toute notre attention pour stimuler la décision des ménages de se lancer dans la rénovation énergétique de leur habitat.

Il importe, dès à présent, de structurer notre capacité à susciter la demande des ménages et déployer une offre compétitive de rénovation énergétique de l'habitat sur tous les territoires afin de préparer collectivement ce qui constituera un des piliers structurants de l'activité du bâtiment pour les décennies à venir.

Certes, des efforts ont déjà été accomplis. La filière professionnelle du bâtiment et les territoires se sont considérablement mobilisés sur ce champ ces dernières années.

La filière a entrepris des efforts exemplaires de professionnalisation et de montée en compétences pour se former aux techniques de l'efficacité énergétique dans le bâtiment.

Les territoires se sont également fortement investis dans les démarches de sensibilisation, d'information voire d'accompagnement des ménages sous l'égide du plan de rénovation énergétique de l'habitat lancé en 2013.

Le réseau des points rénovation-info services (PRIS) a ainsi été déployé sous l'égide des ministères respectifs en charge de l'écologie et du logement, des collectivités territoriales dynamiques, de l'ADEME, de l'ANAH et de l'ANIL. Les appels à projet impulsés par l'ADEME ont encore permis d'expérimenter des schémas de plateformes complémentaires.

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte confère aux Régions une éminente responsabilité dans l'élaboration du programme régional de l'efficacité énergétique qui doit déployer un réseau de plateformes territoriales de la rénovation énergétique chargée de mettre en œuvre le service public de l'efficacité énergétique. Le service public de l'efficacité énergétique vise à délivrer une information gratuite, neutre et impartiale aux ménages en quête de lisibilité sur les solutions techniques et financières pour leur projet de rénovation. Les plateformes doivent aussi informer les ménages et les orienter vers un réseau de professionnels du bâtiment qualifiés qui sauront les accompagner techniquement sur un parcours de rénovation progressif vers la définition et la mise en œuvre d'un projet de rénovation par étapes visant à terme le standard du bâtiment basse consommation (BBC).

Les initiatives lancées par les territoires dans le cadre de ces plateformes ces dernières années présentent des formes très diverses, et connaissent des résultats également contrastés. Il importe de mutualiser ces expériences afin d'identifier les difficultés rencontrées, d'identifier les facteurs de réussite et de définir le socle des missions du service public de l'efficacité énergétique et son interface avec la filière professionnelle du bâtiment.

Cette opportunité doit permettre de renouveler et accélérer les initiatives locales engagées dans le cadre des plateformes avant la loi pour répondre à un nouvel élan de la territorialisation de la rénovation énergétique des logements.

C'est pourquoi, nous vous confions une mission d'analyse et de propositions pour le futur service public de l'efficacité énergétique de l'habitat que les Régions devront mettre en œuvre avec les parties prenantes concernées et définir les conditions de bon fonctionnement des plateformes en cohérence avec leur territoire d'action

Vous attacherez du soin à rencontrer les élus, les acteurs de terrain, les fédérations professionnelles et des représentants des associations concernées afin d'évaluer les expériences menées au sein des territoires pour structurer et accompagner les ménages dans l'information et le conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat. Vous associerez également le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable, le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ainsi que les établissements publics concernés et spécialement l'ADEME, l'ANAH et l'ANIL au titre de leurs actions dans le cadre du plan de rénovation énergétique de l'habitat.

Sur la base d'un diagnostic partagé des forces et faiblesses des schémas expérimentés, vous proposerez le choix d'options permettant de définir un socle national pour le service public de l'efficacité énergétique et les modèles les plus performants qui devront présider au déploiement des plateformes territoriales de la rénovation énergétique.

Vous veillerez à proposer des dispositions concrètes permettant à ce nouveau service public et son réseau de plateformes territoriales de remplir durablement et efficacement ses missions et au moindre coût pour les collectivités territoriales et leur regroupement.

À ce titre, vous étudierez les conditions pour que les plateformes déployées par les collectivités territoriales et leurs groupements s'inscrivent en complémentarité et sans redondance avec le réseau des points rénovation info service (PRIS) mis en place par le plan de rénovation énergétique de l'habitat et dont vous apprécierez les conditions de la pérennité financière.

Le cas échéant vous formulerez des propositions d'évolution des PRIS pour améliorer l'efficacité du Service Public Régional de l'Efficacité Energétique.

L'articulation entre ce service public de l'efficacité énergétique, le développement de l'offre de financement de la rénovation, et la filière professionnelle locale du bâtiment est la clé de la réussite de la territorialisation de la rénovation énergétique des logements. Vous identifierez les initiatives régionales ayant le meilleur impact sur l'activité de rénovation énergétique des logements et formulerez des recommandations sur l'articulation entre ce service public et la filière.

Enfin, il conviendra de prendre en compte les spécificités territoriales locales et prévoir les nécessaires adaptations transitoires pour migrer vers une mise en œuvre cohérente sur le territoire.

La réussite de cette mission repose sur la capacité à prendre en compte toutes les initiatives et démarches participatives menées à toute échelle de territoire et à identifier les enjeux pour les ménages, écouter les besoins de la filière du bâtiment, les difficultés des territoires et les attentes des associations représentatives.


La rénovation énergétique des logements représente un enjeu du développement économique local et les Régions doivent y prendre toute leur part.

Le tissu artisanal local du bâtiment est une richesse de nos territoires et il convient de saisir les opportunités de la mutation énergétique dans le bâtiment pour conjuguer l'ambition environnementale à la transformation d'une filière professionnelle que les collectivités territoriales doivent appuyer.

Vous nous remettrez un rapport d'étape pour le 15 décembre 2016 et vos conclusions définitives vers la fin février 2017.

Votre rapport sera présenté devant le Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique (CSCEE) et le bureau exécutif de Régions de France.

Christian BAFFY



Philippe RICHERT





ANNEXE 4 : Compte-rendu du rendez-vous avec la Présidence de l'ADEME 5/04/2017

Personnes présentes

ADEME : Bruno LECHEVIN, Président - Yann WEHLING, Directeur Est et Nord de l'Animation territoriale - Eric VESINE, Chef de service à l'Animation territoriale
CLER : Marie-Laure LAMY, Directrice d'Aloen - Marc JEDLICZKA Directeur d'Hespul - Madeleine CHARRU, Directrice de Solagro - Joël VORMUS, Directeur adjoint du CLER - Bouchra ZEROUAL, Animatrice de la commission EIE

1. Vision long terme

- Au delà des financements de 3 ans pour les PLRE, quel déploiement l'ADEME prévoit pour les EIE et les PLRE ?
- Comme, selon l'ADEME, la mission des PLRE est l'animation des acteurs autour de la rénovation avec une 1ere brique EIE, à terme l'idée est-elle de fusionner les 2 ?
- Où en est la rédaction de la charte des PLRE ? C'est d'autant plus important si la PLRE intègre le conseil EIE (qui doit être neutre, gratuit, indépendant).
- > Sur les questions précédentes, l'ADEME est en attente du positionnement du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique. Nous convenons donc de partager nos points de vue sur l'audition.

1.1 Le service public de l'efficacité énergétique de l'habitat (SPEEH) vu par l'ADEME

Sur le financement, l'ADEME :

- voit la loi comme un point d'appui pour pérenniser le financement : « les régions ont une obligation d'assurer le service public »
- affirme que la concrétisation du service public de l'efficacité énergétique de l'habitat (SPEEH) passe par le financement.
- n'est pas amenée à financer le service public.
- va concentrer ses forces et ses moyens sur les plateformes et aussi trouver un modèle économique pour les soutenir, sous réserve que le socle des EIE soit assuré.

Sur le lien entre EIE et Plateformes :

- L'EIE est constituée le service de base du SPEEH et la brique essentielle de la plateforme. Ainsi, dans les clauses des appels à manifestations d'intérêt portés par les DR ADEME et les Régions pour le prolongement du financement de 3 ans, il est indiqué que l'EIE devra être la première brique.
- EIE et plateformes interviennent à différents niveaux :
 - la porte d'entrée, le socle : c'est l'EIE
 - la plateforme assure les missions d'animation des professionnels et du secteur bancaire et d'accompagnement des ménages

Suivi > l'ADEME envoie un exemple d'AMI nouvelle version pour que le CLER puisse prendre connaissance des nouvelles modalités de financement.

Sur la couverture du territoire :

Pour consolider le service public, les EIE et les plateformes devront couvrir tout le territoire. L'objectif de l'ADEME pour 2018 est fixé à 200 plateformes, ce qui ne lui semble pas encore assez.
90% de la population est couverte par les PCET, c'est un levier important de mobilisation des ménages.

Sur le rôle des EIE :

L'ADEME trouve la réaction des EIE paradoxale : les EIE doivent comprendre que le mouvement est en train d'évoluer, ce qui va dans le bon sens avec l'instauration d'un service public dont ils sont la composante essentielle.



Sur le portage des EIE :

L'ADEME interroge le CLER sur le portage des EIE, qui doit être une brique intégrée dans une collectivité et pas forcément dans associations. Le financement sera d'autant plus acceptable par les collectivités que l'EIE est porté/internalisé par la collectivité.

Sur la porte d'entrée :

L'ADEME et l'ANAH sont d'accord sur la nécessité d'avoir un vrai guichet unique, quel que soit le revenu des ménages.

1.2 Le service public de l'efficacité énergétique de l'habitat (SPEEH) vu par le CLER

Les points suivants, qui apparaissent dans le compte-rendu d'audition du CLER sur le SPEEH, ont été communiqués à l'ADEME.

Le SPEEH tel que décrit par la loi est bien le service Info Énergie tel qu'il existe aujourd'hui. L'EIE constitue la porte d'entrée pour tous les ménages, quel que soit leurs revenus, et le préalable à la constitution d'une plateforme. L'échelle régionale est pertinente pour la coordination.

Les missions obligatoires du SPEEH (et donc de l'EIE) couvrent 3 champs :

- activités d'animation / sensibilisation auprès de tous les publics pour générer de la demande
- conseil individuel par téléphone, courriel ou sur RDV sur son projet
- vie du réseau : échanges d'expériences, mutualisation des expertises, partage de veilles techniques et réglementaires

Le parcours du ménage est détaillé en annexe 1.

Tel que dimensionné, l'EIE ne peut couvrir de manière satisfaisante le territoire national et répondre aux enjeux de massification et d'atteinte de tous les ménages. C'est pourquoi nous proposons le déploiement d'un Conseiller Info Énergie pour 50.000 habitants. Ce qui nécessiterait de passer à 1300 conseillers.

Le CLER porte à la connaissance de l'ADEME des 1ers cas de redressements fiscaux de particuliers pour l'obtention du crédit d'impôts transition énergétique (CITE). La facture n'est pas conforme aux exigences d'obtention du CITE.

Enfin, le CLER propose que soit mise en œuvre une démarche qualité, qui favorisera l'évaluation de la qualité de service. Il est indispensable de prévoir en amont du déploiement du service public de l'efficacité énergétique des modalités d'évaluation et de les suivre régulièrement au cours de la mission :

- qui repose sur des critères pertinents et adaptés aux spécificités territoriales
- dans le but de quantifier l'effet levier de la subvention publique et de démontrer son efficacité

Un travail sur l'élaboration d'indicateurs pondérés devra être mené en concertation avec les pilotes du service, les structures de terrain et les têtes de réseaux des EIE et Plateformes. Le CLER se propose d'y participer.

2. Contractualisation et financement

Un travail est en cours entre le service juridique de l'ADEME et le CLER concernant le cadre du subventionnement entre l'ADEME et les EIE. Ces éléments de cadrage, qui peuvent sembler techniques, ont des implications sur la pérennisation d'un service de qualité et sa réalisation dans de bonnes conditions. Nous actons l'avancée sur :



2.1 La limitation du risque de requalification des conventions en marchés

- L'ADEME a envoyé une note, dont nous avons besoin de prendre connaissance plus en détails. Elle sera partagée avec la direction des affaires juridiques de Bercy, comme convenu avec le service juridique en février.

Suivi > Le CLER envoie ses remarques sur la note pour fin avril.

Suivi > L'ADEME la communiquera à la direction des affaires juridiques de Bercy.

- Les annexes techniques et juridiques sont en cours de révision par le service des affaires juridiques et seront envoyées aux Délégations régionales mi-avril.

- L'EIE échappe à la délégation de service public.

L'étude juridique menée par le cabinet d'avocat Adamas, pilotée par l'ADEME et l'association de collectivités Amorce a rendu les conclusions suivantes :

Un service public peut être géré selon trois modalités : en régie, en quasi-régie (pas de capitaux privés et 80% de pouvoir) ou via une délégation à un tiers après mise en concurrence (marché ou DSP).

Or l'EIE échappe à cette mise en concurrence, car a été déclaré par l'ADEME comme un service non économique d'intérêt général. Il n'est donc pas concerné par les obligations européennes et françaises de mise en concurrence et est tout fait éligible au régime de la subvention.

Suivi > L'ADEME envoie au CLER et aux délégations régionales la justification de déclaration de l'EIE comme étant un service non économique d'intérêt général.

- Revenir à des règles de trésorerie équilibrées

Le CLER confirme la réception des propositions de la direction des affaires financières et y apporte 2 points de vigilance sur : les montants et échéances des versements intermédiaires et sur l'imputation des frais financiers comme dépenses éligibles dans les frais connexes.

En effet, l'ADEME propose :

- un taux d'avance de 20%, avec récupération sur le 1er versement
- un taux d'avance de 10%, récupéré sur le dernier versement

Suivi > Le CLER propose un taux d'avance de 20% récupéré sur le 1^{er} versement et d'étudier avec l'ADEME les modalités de versements intermédiaires (montants, échéances et livrables). Le CLER demande que compte tenu de l'avance de trésorerie supportée par les structures, les frais financiers soit inscrits comme dépense éligible dans les frais connexes.

- Coût de la mission EIE

Sujet technique (et non complexe) qui demande du temps de travail collectif et encadré par un technicien de la comptabilité.

Champ d'exploration de la mission SPEE du CSCEE.

- Assiette éligible : périmètre d'actions et dépenses éligibles

L'EIE réalise une mission d'information et de conseil, qui ne doit pas être réduite au conseil individuel par téléphone ou sur RDV car :

- la qualité du service, sur le très moyen terme, dépend de la richesse de la mission proposée, et ce afin d'éviter turn-over et donner l'opportunité au CIE de se former, d'exercer d'autres missions (animation, FAEP, accompagnement de copropriétés, de petits porteurs de projets privés ou publics...)

- les campagnes nationales (efficacité variable) ne remplacent pas une présence sur le terrain. Une plus grande harmonisation de la marque EIE

- les partenaires (collectivités, régions) souhaitent que ce service soit visible sur leur territoire et touche leur administrés au plus près, avec des actions d'animations



(balade thermique, FAEP, ateliers, conférences ...)

Le CLER propose que soit cofinancé une activité et non un poste (ETP), et de faire entrer l'encadrement comme dépense éligible. Le cas extrême est que les collectivités financent en réalité les coûts connexes non pris en compte par l'ADEME (à savoir les frais de structures et les fonctions supports). Mais ce serait intenable si tous les financeurs adoptaient la même logique que l'ADEME.

Suivi > Continuer à travailler avec les services Animation territoriale, Affaires juridiques et Affaires financières, avec d'autres têtes de réseaux EIE et collectivités pour assouplir le périmètre d'action en lien avec la charte et la fiche métier CIE validée par l'ADEME en 2014.

- Évaluation du service dans la perspective d'une démarche qualité

Cette proposition a été formulée par le CLER lors de l'audition sur le SPEEH (voir page 2 de ce document).

Suivi > L'ADEME s'étant montré favorable à cette démarche. Le CLER se tient à disposition pour y participer.

3. Gouvernance animation

Constats

Le comité de coordination est transformé en comité d'organisation pour les rencontres EIE et PLRE. Il intègre désormais l'ANAH, la DHUP, la FFB et CAPEB. Régions de France et autres têtes de réseaux collectivités pourraient y être conviés.

La Fête de l'énergie 2017 est régionalisée alors que l'impact d'une communication nationale est indispensable pour : donner de la visibilité au réseau, en tant que dispositif national.

L'ADEME investit 34 M€ / an dans le dispositif des EIE et PLRE. Il mérite d'être mieux animé au niveau national.

Propositions pour renforcer la mission d'animation du réseau

1 comité de pilotage par an avec ADEME, Régions de France et ADCF pour

- informer les têtes de réseaux des collectivités de l'existence et des résultats de ce service public
- partager l'état des lieux : mode de financements, périmètre d'actions...

3 comités de coordination par an avec les têtes de réseaux actuelles (EIE, PLRE) pour échanger sur plusieurs sujets : la rencontre annuelle ; le financement, le conventionnement, les bilans d'activité ; communication, activités de conseil (décloisonner les pratiques, faire remonter des expériences innovantes) ; l'évaluation (PRIS unique pour déploiement, indicateurs et critères de pondération)

Une animation nationale complémentaire de l'animation régionale, qui s'appuierait sur les outils tels que : une newsletter vers les CIE, la direction des structures et les PLRE, la mise en cohérence des extranets, une communication plus lisible sur l'évolution des outils (Simul'aides Dialogie etc) et sur les formations, la communication de l'ADEME et toutes les actions pilotées par le national.

Suivi > le comité de coordination sera réuni avant l'été.

4. Familles à énergie positive

Prioriterre a proposé au CLER de reprendre la coordination et l'animation nationale du défi. Le CLER soumet une proposition à son CA le jeudi 6 avril, dont voici les grandes lignes :

- comment assurer la saison 2017-2018 ?



- proposer un défi FAEP V2, en lien avec les parties prenantes : les animateurs locaux (EIE et collectivités), les coordinateurs régionaux et le SAT ADEME, des partenaires (co-financeurs, têtes de réseaux collectivités, associations, structures nationales intéressées par le défi)

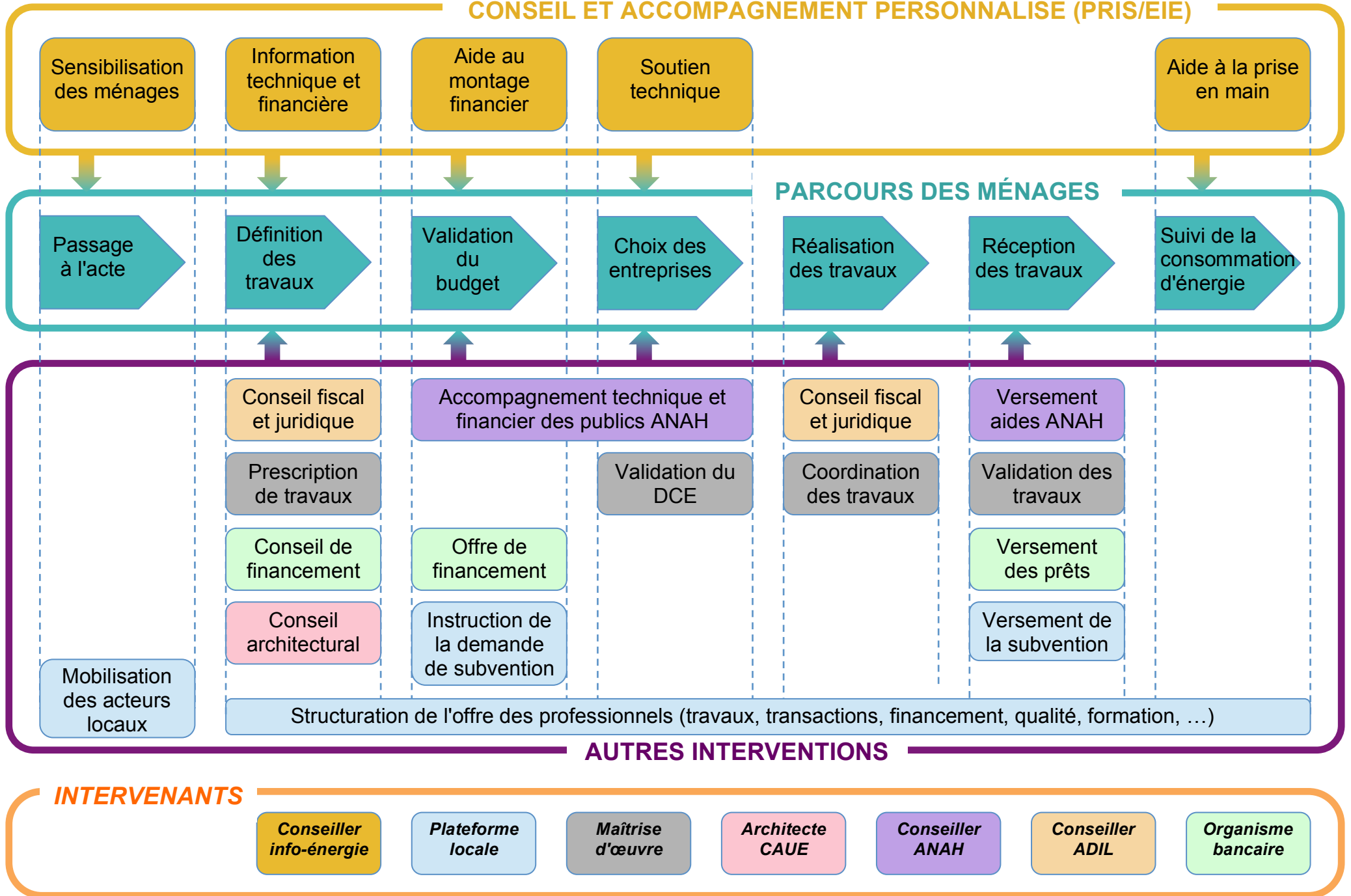
Prioriterre propose de transférer l'outil et la méthodologie de tous les défis (Familles, Déchets, Mobilité, École). Les conditions de transfert, notamment de la méthodologie, sont en discussion entre le CLER et Prioriterre pour faciliter la prise en main du défi par le CLER.

ADEME confirme son intérêt pour le défi et sa demande aux EIE de consacrer moins de temps aux actions de communication et de recrutement des familles.

Le CLER et l'ADEME conviennent de faire le point après le Conseil d'administration

Suivi > un 1^{er} temps téléphonique est prévu le jeudi 21 avril à 17h

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (PRIS/EIE)

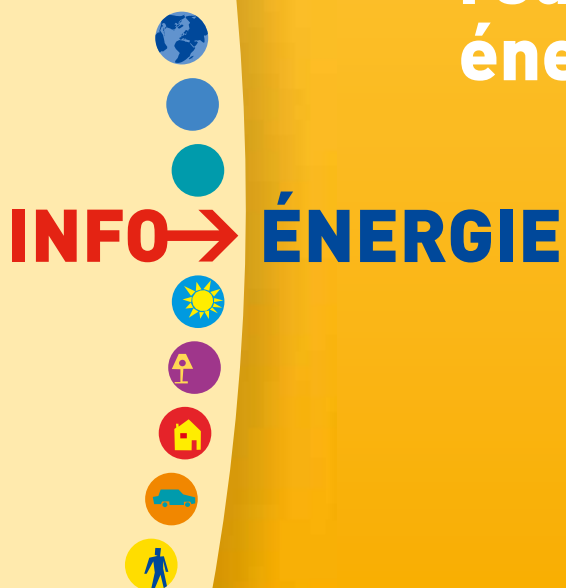




ANNEXE 5 : Plaquette de communication institutionnelle



Les Espaces **INFO → ÉNERGIE** Un outil local pour réussir la transition énergétique



Bonnes pratiques dans les territoires

Dans le Sud Est Toulousain, l'EIE accompagne le montage d'une plateforme locale de la rénovation énergétique

Aux côtés de l'agglomération du Sud Est Toulousain, l'EIE porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat SOLEVAL a joué un rôle fort pour développer la plateforme de la rénovation Rénoval avec le soutien financier de l'ADEME. L'EIE a réalisé un travail approfondi de sensibilisation sur le terrain, en s'appuyant sur la thermographie menée par la collectivité et développé ses compétences au service du territoire. Aujourd'hui, SOLEVAL assure le suivi des projets de rénovation de A à Z et assure la continuité du service public de la rénovation énergétique de l'habitat aux côtés des particuliers.



Pour en savoir plus : economisonslenergie.fr/renoval

En Rhône-Alpes, l'EIE développe des actions d'animation et de sensibilisation pour le grand public

Afin de faire connaître le service INFO→ÉNERGIE et ses missions au grand public, tout en incitant les habitants à participer au défi « Familles à énergie positive », les EIE de Rhône-Alpes organisent depuis plusieurs années, lors de la Fête de l'énergie, une animation de rue grâce à la roue « éco-conso ». Des montants de 30 à 200 € sont affichés sur la roue et des cartes avec des gestes ou du matériel permettant de faire des économies d'énergie sont placés face aux participants. L'objectif est simple : ces derniers doivent retrouver le geste ou le matériel permettant de faire l'économie indiquée sur la roue. Les passants sont attirés par l'aspect ludique de cette roue étonnante. Des mousseurs et des ampoules LED sont distribués à cette occasion pour promouvoir les économies d'énergie et matérialiser la rencontre entre l'EIE et le participant. Simple et efficace, cette animation peut être organisée sur tout lieu public.



©IERA

Pour en savoir plus sur l'animation : www.iera.fr
Pour en savoir plus sur le défi Familles à énergie positive : www.familles-a-energie-positive.fr

Un réseau d'experts au cœur des territoires

En France, près de 250 Espaces INFO→ÉNERGIE (EIE) sont portés par des structures ayant une **activité d'information d'intérêt général** : associations locales, agences locales de l'énergie et du climat, agences départementales d'information sur le logement, collectivités locales, conseils en



© Roland Bourguet/ADEME 2000

architecture urbanisme environnement, conseils permanents d'initiatives pour l'environnement, parcs naturels régionaux, opérateurs de l'habitat... Leur mission, encadrée par une charte garantissant objectivité, qualité, gratuité et indépendance, est à présent **définie dans l'article 22 de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte**, c'est-à-dire une « mission d'accueil, d'information et de conseil pour apporter au consommateur des informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration de son projet de rénovation ». La mission de conseil énergie des EIE est **financée par l'ADEME, les Régions et les collectivités locales**.

→ Un service public structuré et disponible

Les Espaces INFO→ÉNERGIE réalisent une mission de conseil gratuit, objectif et indépendant auprès des particuliers, sur les thèmes de l'énergie (rénovation énergétique de l'habitat, maîtrise de l'énergie au quotidien, énergies renouvelables). Pour cela, plus de 500 conseillers info-énergie experts de la rénovation énergétique de l'habitat, de formation initiale licence ou master et intégrés dans un dispositif de formation continue, exercent leur mission sur le territoire national. Ils réalisent des actions individuelles et collectives à destination des ménages telles que :

- des **permanences téléphoniques** pour donner des conseils techniques, informer sur les aides financières et sur la qualification des professionnels,
- des **entretiens personnalisés** pour accompagner les particuliers à la rénovation énergétique de l'habitat, lors de permanences au plus près des citoyens,
- des **actions de sensibilisation vers tous les publics** lors de conférences, ateliers, visites de sites, tenue de stands sur les marchés ou salons.



© Jacques LE GOFF

En 2015, plus de 170 000 familles ont bénéficié d'un conseil personnalisé lors de ces diverses actions individuelles et collectives.

→ Un service public apprécié des citoyens et qui répond à leurs attentes

Développé par l'ADEME depuis 2001 en partenariat avec les collectivités locales, le réseau des EIE est un maillon essentiel **pour recevoir des conseils personnalisés objectifs** pour garantir la cohérence de son projet de rénovation, comprendre les principes de la performance énergétique du logement, connaître les conditions d'accès aux aides financières ou encore trouver des artisans engagés dans une démarche de qualité. Ce conseil énergie est précieux pour les citoyens et **le taux de satisfaction des particuliers s'élève à 93% !** 96% des particuliers reconnaissent la neutralité et l'objectivité de l'EIE, 94% ses compétences techniques et **90% des particuliers sont favorables à recommander l'Espace INFO→ÉNERGIE à un proche**¹.

→ Un levier économique qui favorise l'emploi local

Le conseil énergie intègre l'accompagnement des particuliers au montage d'un plan de financement adapté (fonds propres, aides directes publiques, aides directes privées, prêts bonifiés par l'Etat ou non, etc.), étape essentielle pour engager les travaux de rénovation, **d'un montant moyen de 11 146€²**. Les conseillers info-énergie fournissent également des listes de professionnels reconnus garants de l'environnement (RGE), à la demande des particuliers et peuvent les assister dans l'analyse des devis. Par ce rôle d'accompagnement opérationnel de la rénovation énergétique, **on considère que le conseil énergie a contribué à enclencher 800 M€ de travaux³ en 2015 favorisant ainsi la création de 11 650 emplois⁴** dans le secteur du bâtiment.

→ Un outil essentiel pour atteindre les objectifs de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre sur les territoires

Le conseil énergie a un effet déclencheur des travaux de rénovation énergétique puisque 65% des ménages qui ont été conseillés ont par la suite réellement engagé des travaux. Ceux-ci ont permis **des économies d'énergie de l'ordre de 467 GWh**, soit l'équivalent de 27 500 maisons rénovées à un niveau « bâtiment basse consommation » d'énergie⁵. Les émissions de gaz à effet de serre ainsi évitées s'élèvent à **75 000 tonnes d'équivalent CO₂**, soit les émissions de 6 500 Français.



© Olivier Sébart/ADEME 2000

→ Le conseil énergie comme socle des plateformes territoriales de la rénovation énergétique

Le conseil énergie existant constitue le socle des plateformes territoriales de la rénovation énergétique, soutenues par l'ADEME et les conseils régionaux, qui visent à aller plus loin dans l'accompagnement des ménages, en passant par la coordination des acteurs (maître d'œuvre, entreprises, secteur bancaire...) jusqu'au suivi des travaux de rénovation énergétique. L'ancrage territorial de ces nouveaux dispositifs est d'autant plus fort lorsqu'il pose comme préalable le maintien du conseil énergie sur tout le territoire au sein ou en dehors de la plateforme en intégrant l'EIE dans sa gouvernance et dans le parcours d'accompagnement des ménages. Dans les territoires non dotés en plateformes, le conseil énergie existant permet d'assurer les missions obligatoires du service public de la performance énergétique de l'habitat, nouvellement créé par la loi de transition énergétique pour la croissance verte.



© Jacques LE GOFF

Les Espaces INFO→ÉNERGIE en 2015,

- Près de 170 000 familles conseillées, dont 93% satisfaites de ce conseil
- 800 M€ de travaux dans la rénovation énergétique
- 11 650 emplois créés dans le secteur du bâtiment
- 467 GWh d'économies d'énergie
- 75 000 tonnes d'équivalent CO₂ évitées

TÉMOIGNAGES

◀◀ **Monia Munar,**
conseillère info-énergie au sein de l'association Alisée
depuis 2 ans (Région Pays de la Loire)

Lorsque j'ai pu réaliser un stage au sein d'un espace info-énergie à la fin de mes études, j'ai su que je souhaitais promouvoir à mon tour les missions des EIE. La neutralité et l'indépendance de l'EIE sont importantes pour nouer une relation de confiance avec les particuliers. Pour accompagner les projets de rénovation, il est nécessaire d'être à l'écoute et d'identifier les freins.

Lors d'échanges avec des particuliers, les bénéfices de la rénovation énergétique deviennent tels, que cette dernière apparaît alors comme une évidence.

J'apprécie d'accompagner les particuliers dans ces grands projets qui consistent à vivre mieux chez soi. Mon métier est varié et je m'enrichis tant d'un point de vue technique par une dynamique d'autoformation que par les échanges profonds avec les porteurs de projets !



© Alisée



◀◀ **Jean-Marie Oudart,**
Maire de Poix-Terron, Vice-Président de la Communauté de
Communes des Crêtes Préardennaises et Président de l'Agence
Locale de l'Énergie des Ardennes (Région Grand Est)

J'ai la conviction que les enjeux environnementaux et énergétiques doivent être prioritaires dans les politiques locales.

Notre rôle est, sur ces questions, de sensibiliser, informer, éduquer et proposer des leviers d'action à nos concitoyens.

L'espace info-énergie est un outil formidable pour nous y aider.

La présence de cet EIE donne du concret aux discours que l'on peut tenir et c'est un service proche des habitants. L'EIE est un service non marchand, avec une indépendance et une neutralité que l'on ne retrouve dans aucune autre structure. Le conseil est personnalisé avec une prise en compte des spécificités de chaque situation, avec une approche transversale des différentes problématiques.

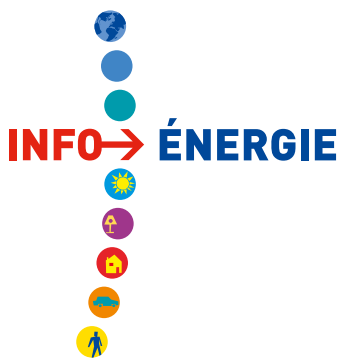
Je conseille à tout élu qui souhaite créer un service public local de la rénovation énergétique de le co-construire avec tous les acteurs intéressés, dont l'EIE.

C'est la condition pour avoir l'outil le mieux adapté pour les utilisateurs !



©CP - Radio France





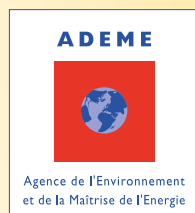
Les Espaces INFO→ENERGIE, membres du réseau rénovation info service, sont à votre disposition pour vous accompagner sur votre territoire.
Pour connaître l'Espace INFO→ÉNERGIE le plus proche :



renovation-info-service.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel



Cette plaquette a été rédigée avec l'appui du CLER - Réseau pour la transition énergétique





ANNEXE 6 : méthodologie d'évaluation d'impact

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES ACTIVITÉS DE CONSEIL ÉNERGIE DES ESPACES INFO-ÉNERGIE V2 du 12/12/2016

L'objet de cette note est de produire une **méthodologie d'évaluation de l'impact global des activités de conseil énergie des EIE**. Une telle enquête pourrait être conduite par le CLER-Réseau pour la transition énergétique et pilotée par l'ADEME, en 2017.

1. Objectifs de l'enquête :

Les EIE souhaitent connaître les effets de leurs actions afin, le cas échéant, de les faire connaître auprès des financeurs locaux des missions de conseil énergie et d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie. Par conséquent, l'ADEME souhaite connaître l'impact global des missions des EIE, c'est-à-dire les impacts :

- 1) sur le parcours du porteur de projet et les travaux réalisés par celui-ci sur son logement;
- 2) énergétique et environnemental ;
- 3) social et sanitaire ;
- 4) économique, et
- 5) sur les moyens humains de la structure pour répondre aux attentes des porteurs de projet.

Cette enquête ne vise pas à étudier les effets et améliorations possibles à la politique publique menée au niveau national (plan de rénovation énergétique de l'habitat – PREH), mais à évaluer l'impact des activités de conseil des EIE, qui est un des outils de mise en œuvre du PREH.

Ces impacts pourront par la suite être valorisés dans les documents de communication publique et de valorisation des EIE.

2. Cibles identifiées et taille de l'échantillon:

La cible principale de l'enquête est les porteurs de projet (les « particuliers ») qui ont été amenés à consulter les espaces info-énergie sur l'ensemble du territoire métropolitain, voire à réaliser par la suite des travaux de rénovation énergétique de leur habitat.

D'autres cibles secondaires peuvent être visées pour répondre à l'enquête (cf impact 4), notamment les entreprises de bâtiment via leurs organisations professionnelles qui réalisent les travaux de rénovation énergétique évoqués, ou encore les EIE directement.

Sur la base de presque 200 000 porteurs de projet qui ont sollicité un EIE en 2015, et en estimant une marge d'erreur de 5% et un niveau de confiance de 95%, le nombre de retours complétés doit être de 384 au minimum pour représenter de manière fiable les porteurs de projets. Avec un taux de réponse estimé à 20%, la taille de l'échantillon à constituer pour obtenir le nombre de retours suffisant s'élève donc à 1920 porteurs de projet. **Dans le cadre de cette étude, 2000 porteurs seront sollicités dans les différentes régions métropolitaines.**

Sur la base de la répartition des ménages enquêtés dans le cadre de l'étude OPEN 2017, ces sollicitations s'élèvent pour chaque région à :

- Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France : 200 sollicitations
- PACA : 175 sollicitations



- Pays de la Loire : 150 sollicitations
- Normandie, Bretagne, Centre-Val de Loire: 115 sollicitations
- Bourgogne Franche Comté : 110 sollicitations ;
- Corse : 20 sollicitations.

Soit un total de 2000 porteurs de projet sollicités sur le territoire métropolitain.

NB : l'étude OPEN 2017 pilotée par l'ADEME exploite les réponses d'environ 15 000 ménages représentatifs de la population française, répartis entre les différentes régions (de 700 à 1500 ménages enquêtés par région).

3. Thèmes d'enquête et sources de données :

La liste exhaustive des indicateurs et unités envisagés est listée dans le tableau joint. Certains sujets d'enquête supposent une analyse qualitative plutôt que quantitative. Des analyses croisées sont attendues (par exemple : taux de porteurs de projet qui réalisent des travaux selon les revenus du ménage). Les indicateurs d'analyse présents dans la future étude OPEN 2017 pilotée par l'ADEME sont précisés en **orange**.

Lorsque la donnée sera recueillie dans le cadre de cette future enquête dont il est question ici, il est noté dans le tableau « enquête à réaliser ».

4. Méthode d'enquête :

L'enquête se décompose en 2 volets :

a) Interrogation des porteurs de projet (la demande)

L'interrogation des porteurs de projet se déroule en deux phases, à travers une étude réalisée auprès d'un échantillon national de ceux qui ont eu recours au conseil énergie :

- Phase 1 : cette 1^{ère} phase a pour objectif principal de caractériser les porteurs de projet, leur parcours de projet de travaux et d'accompagnement avec l'EIE. Un questionnaire est adressé par voie postale aux 2000 porteurs de projet, répartis par région selon les contacts issus du logiciel ContactEIE complété par les EIE eux-mêmes. Les résultats portent sur le porteur de projet et sa résidence principale. Les porteurs de projet qui ont réalisé des travaux sont interrogés sur leur perception de l'impact des travaux de rénovation énergétique.

Les porteurs de projet qui sont encore dans leur parcours de travaux font l'objet d'une interrogation complémentaire ultérieure (cf Phase 3).

- Phase 2 : dans cette 2^{nde} phase, environ 10% des répondants à la phase précédente font l'objet d'un entretien pour prolonger l'analyse qualitative du parcours de travaux du porteur de projet et de sa relation avec l'EIE, sur la base du volontariat (cf *Caractérisation des modalités de conseil et de leur perception par les porteurs de projet*).

- Phase 3 : lors de 3^{ème} phase, seuls les répondants en phase projet à la phase 1 sont interrogés, afin de connaître l'aboutissement de leur projet et le rôle de l'EIE dans celui-ci.

b) Interrogation des professionnels (l'offre de travaux)

Afin de connaître l'impact des EIE sur l'activité des professionnels, deux cibles de professionnels sont interrogées par téléphone, à savoir :

- Les organisations professionnelles régionales (voire départementales) des entreprises du bâtiment



- Les organisations professionnelles régionales (voire départementales) des entreprises de la maîtrise d'œuvre.

5. Compétences requises :

Pour mener à bien cette enquête, il est notamment demandé au prestataire retenu les compétences suivantes :

- Concevoir des guides d'entretien
- Réaliser des entretiens semi-directifs
- Transcrire et analyser les entretiens effectués
- Etablir la synthèse des analyses
- Transmettre les résultats de ces analyses auprès du comité de pilotage de l'enquête, composé notamment de l'ADEME et du CLER
- Rédiger un rapport final accessible et permettant la valorisation des résultats de l'enquête.

6. Calendrier 2017

Une fois la méthodologie validée par l'ADEME (en 2016), il est proposé le calendrier d'enquête suivant :

Janvier à février:

- constitution d'un groupe de travail ADEME (services concernés parmi Animation territoriale, Bâtiment, Économie et prospective), CLER
- validation des objectifs de l'enquête et de la méthode utilisée

Mars:

- rédaction d'un cahier des charges de sélection d'un prestataire pour la réalisation des phases 1 et 2
- validation et diffusion par l'ADEME

Avril à août:

- réalisation de l'enquête (phase 1 du volet « demande » et volet « offre ») par le prestataire retenu

Septembre:

- 1^{er} rapport d'avancement

Septembre à novembre:

- réalisation de l'enquête (phase 2 du volet « demande »)

Décembre:

- rapport final
- diffusion des résultats sur la plaquette EIE de l'ADEME ou via une note dédiée



ANNEXE 7 : les outils web plateformes

1. Note IERA

Certaines associations de IERA en collaboration avec certaines plateformes de la rénovation de la Région Rhône-Alpes ont initié une réflexion en 2015 sur la conception d'un outil internet commun.

Le besoin émergent est une interface de conseil personnalisée sur la rénovation énergétique en logement privé (maison, appartement mais pas la copropriété), mais aussi de gestion et partage de données entre différents utilisateurs (maître d'ouvrage, conseiller Info Energie, opérateur habitat, chargé de mission plateformes de la rénovation, financeurs...). Il n'est pas nécessaire que cet outil gère les copropriétés car coachcopro de l'APC assure ce volet et est en train de s'imposer. Par contre, cet élément sera à prendre en compte dans les besoins d'interfaçage entre outils.

De nombreux logiciels ou plateformes web, assurant des services proches mais difficilement comparables, existent et sont en cours de développement sur le marché. Aussi, un benchmark de l'existant a été réalisé en parallèle d'une réflexion sur les fonctionnalités que devraient présenter cet outil.

Les services attendus sont de plusieurs ordres mais peuvent être organisés en 2 typologies :

- Information / sensibilisation (ce volet est public, accessible à tous)
- Suivi des projets des particuliers (ce volet constitue le back-office et n'est accessible qu'aux partenaires disposant d'accès)

Ainsi cet outil est destiné :

- Aux particuliers propriétaires (maîtres d'ouvrages travaux rénovation) pour aider à la préparation, l'évaluation et la mise en œuvre d'un projet de rénovation énergétique de leur logement.
- Aux structures de conseil en information énergie pour l'enregistrement et le suivi des dossiers de demande de conseil, et la préparation des RV de conseil ; et en option les autres acteurs du projet de rénovation (entreprises bâtiment, banques, etc)
- Aux financeurs de ces plateformes de conseil : ADEME, Régions, collectivités locales, etc, pour le reporting projet et la prévision des budgets de subventions publiques aux travaux.

I. Fonctionnalités attendues

1. Volet information /sensibilisation/Conseils personnalisés

Les associations ayant participé à la réflexion ont identifié un « parcours » correspondant à des modules/outils, dissociables les uns des autres. Certains modules existent, d'autres nécessitent une mise en forme et d'autres une phase de développement plus conséquente. Cependant, il est important de souligner que la majeure partie du contenu évoqué ci-après existe.

Cette organisation en module offre une grande flexibilité. Tous les modules n'ont pas besoin d'être opérationnels en même temps.

a. Pourquoi rénover ?

Argumentaire :

Économie financière et énergétique, en énergie primaire, réduction des émissions de CO₂, gain de confort, gain de valeur patrimoniale...

Transition énergétique...

La rénovation globale, performante et utilisant des ENR... = 50 kWh et 100 % ENR : on explique un peu ces notions



Vidéoscribing en préparation sur la rénovation globale et performante. Des outils peuvent convenir tels que carte EIE69 (<http://carte.infoenergie69-grandlyon.org/>) ou la video Ageden

Le souhait des plateformes est de mettre en visibilité des exemples « près de chez vous ».

Le contenu de ce module est prêt.

b. Etat des lieux du logement

Ce module se présente sous une forme interactive à renseigner par le MO

L'objectif peut-être d'obtenir :

- une première simulation « DPE » (des infos en lien avec les consommations d'énergie sont à fournir) : le contenu de base existe déjà, il reste à le mettre en format web
- une évaluation Dialogie (<http://www.dialogie.info/>) (nécessite des informations beaucoup plus complètes de description du logement) :

Le contenu est facile à réaliser et existe en grande partie chez les opérateurs informatiques.

c. Comment Rénover ?

Ce module présente ce qu'il faut faire pour réaliser une rénovation globale et performante et utilisant des énergies renouvelables : Objectif 50 kWh /m² et utilisation d'énergie renouvelable à 100 % (voir pourquoi rénover ?)

La présentation peut-être faite poste par poste sous la forme d'un tableau comparatif entre l'état des lieux et ce qu'il faut faire...

Présentation des STR et leurs applications en fonction de la nature du mur (transfert de vapeur d'eau etc.)

Le contenu est très facile à réaliser, il existe en grande partie au sein de IERA (Liens vers nos fiches choix des matériaux, fiche étanchéité à l'air, récup de chaleur eau usée, choix des systèmes...

d. Mes simulations

Mes travaux : à quel prix ?

Des outils existent dont il serait possible de s'inspirer. Les liens avec un cahier de recommandations et avec l'état des lieux seraient intéressants.

Ce module nécessite un travail de développement et de mise en forme.

Attention : ce module serait à valider par des pros

Mes aides financières

L'objectif de calculer les aides financières pour un projet est trop compliqué mais lister les aides possibles en fonction de la nature du ménage et de sa localité est plus facilement réalisable.

Les plateformes souhaitent voir apparaître leurs aides si le MO dépend de leur territoire.

Le calibrage du besoin est important. Ainsi, il est suffisant de voir apparaître une fourchette de prix d'aides financière par exemple : entre 1500 et 3000 € de CEE selon les travaux et maximum 4800 € de CITE.

Ce module existe pour parti : outil Ageden (<http://www.ageden38.org/mon-projet-mes-aides/>)

Ce dernier existe mais nécessite un développement pour être déployé en particulier pour assurer la territorialisation des aides.

Il existe également un outil développé par ADEME et décrit ici :



<http://batiment-hn.ademe.fr/simulaides-comment-assister-les-particuliers-dans-leur-recherche-de-subventions>

Il inclut les aides nationales (CITE, CEE), sur conditions de revenus (Anah) et régionales locales et peut être testé en ligne : <http://haute-normandie.infoenergie.org/content/simuler-vos-aides>

Un descriptif sur les prêts à taux zéro ou taux bonifiés (lien ecorenover) pourra également être développé.

Le contenu n'est pas prêt. De nombreux éléments existent mais du développement et du travail de mise en forme est nécessaire.

Quelle énergie pour chauffage ?

Ce module est un comparatif de plusieurs technologies avec plusieurs scénarios d'augmentation du prix de l'énergie. Il permet une analyse en coût global, en prenant en compte l'investissement et l'entretien, une analyse de la vue énergie primaire, CO2...

L'outil existe sur excel, nécessite un développement sur web (prévu en 2016 par HESPUL)

Eco rénover

www.ecorenover.org

Ce module est une projection en terme de trésorerie mensuelle avec une simulation des économies générées face à l'augmentation du prix de l'énergie

L'outil existe, doit être complété (renvoi des points d'interrogation, valeur verte...)

Je contacte des Entreprises

Ce module comprend une explication du rôle des différents professionnels intervenant dans un projet de rénovation thermique et un renvoi le cas échéant vers certains professionnels mais à minima il s'agit des professionnels Reconnu garant de l'environnement (RGE). Certaines plateformes souhaitent mettre en avant les entreprises de leur territoire (notamment si entreprises adhérentes à une PTRE...)

Ce module induit une discussion autour du référencement des professionnels (contraintes et exigences pouvant être différentes entre PTRE et charte EIE).

Le contenu existe. D'autres partenaires peuvent être sources de listes de professionnels (Oikos..., Castor, autres entreprises d'Autoréhabilitation accompagnée)

Ce module guide le particulier dans la comparaison et l'analyse de ses devis. Les documents existent.

http://www.infoenergie69-grandlyon.org/IMG/pdf/aidechoixdevis_toiture_ext.pdf

Je monte mes dossiers de subventions

Ce module est construit sur les fiches EIE et quelques tutoriels sur comment remplir les aides (Cerfa CITE, modèle de dossier CEE etc.), s'appuie sur une chronologie pour identifier les moments clés dans le montage des dossiers d'aides. Le contenu de base existe, un développement est nécessaire sur le volet tutoriel.

Les plateformes souhaitent des documents type « remplir ses aides sans se tromper » et possibilité pour le particulier d'envoyer son dossier de subventions pré rempli ou ses devis pour se faire estimer une aide financière mobilisable. Cette intervention est possible dans la mesure où cette estimation peut être réalisée avec un appui de professionnels (type fiscalistes ou dans le cadre d'un partenariat avec le secteur bancaire ?).

Je réalise mon chantier

Ce module est un sujet sur lequel il y a aujourd'hui peu d'éléments mutualisés.

Un travail de développement est à faire mais pourrait prendre la forme d'une fiche type EIE décrivant à minima un phasage type pour une rénovation globale et performante.

Je réceptionne mon chantier



Ce module est un sujet sur lequel il y a aujourd'hui peu d'éléments mutualisés. Le contenu pourrait prendre la forme d'une fiche EIE avec les points de vigilance pour le MO, à développer en partenariat avec l'ADIL afin de proposer un modèle de document de réception de chantier.

Ce travail pourrait faire écho à la démarche d'accompagnement de montée en compétences des professionnels menée par les plateformes.

Je suis et je maîtrise mes consommations

Le contenu de ce module nécessite quelques développements : tutoriaux de lecture des factures, adaptation de l'outil FAEP (corrigé du DJU). Cependant, il existe d'ors et déjà de nombreux documents sur les éco gestes, des fiches EIE portant sur les usages.

e. Fonctionnalités complémentaires transversales

D'autres fonctionnalités peuvent être intéressantes à envisager :

- prise de rdv en ligne

2. Volet base de données / suivi de projet / gestion de contact

Cette base de données en ligne doit remplir plusieurs objectifs :

- Gestion des contacts
- Suivi des projets
- Production de statistiques et échanges d'informations avec des partenaires

a. Gestion des contacts

Cette base de données pourrait être renseignée à partir :

- Des informations saisies en ligne par les MO
- Des informations saisies par les CIEs au cours des conseils personnalisés
- Des informations saisies par les autres partenaires (chargés de missions plateformes, opérateurs habitat..)

Cette base devra pouvoir « dialoguée » avec les bases de données des réseaux opérateurs Anah, ADIL, PACT, CAUE.

Edition d'un compte-rendu « presse-bouton » en fin de rendez-vous EIE

b. Suivi de projets

Cet aspect est important et doit permettre à minima de suivre le déroulement du projet et son état d'avancement et ceci par plusieurs acteurs. La possibilité d'associer des documents à un dossier (devis, attestation...) est nécessaire pour permettre une intervention conjointe ou successive de divers acteurs sur un même dossier afin d'assurer un accompagnement et un suivi du montage du programme de travaux au montage des dossiers de subvention.

D'autres fonctionnalités pourraient être attendues mais semblent moins prioritaires (possibilité pour le MO de suivre ses consommations, de revenir sur ses simulations..)

c. Production de statistiques et échanges d'informations avec des partenaires

Cette base de données devra permettre de produire un certains nombres de statistiques et d'indicateurs (bilan de l'activité Espace Info->Energie, besoins en reporting des plateformes....)

Cette base de données devra rendre possible la communication avec d'autres bases de données

d. Spécifications techniques

Cet aspect du projet nécessite un regard « informaticien » sur le choix du langage, de l'outil
...

II. Scénarios envisagés

La possibilité qui semble se dégager est un pilotage du projet par le CLER avec la collaboration de nombreuses structures ayant manifesté leur intérêt sur la liste du groupe de travail EIE du CLER.

Cependant, plusieurs associations ont fait part d'urgence liées aux sollicitations de leurs territoires : ALE de Lyon, ALEC 38 et HESPUL. L'urgence porte sur l'outil « base de données ». L'ALEC 38 a initié des échanges avec la plateforme Effilogis.

Le montage proposé (2 volets l'un de sensibilisation et l'autre back-office) offre des possibilités modularité et flexibilité. Il est possible d'avancer sur certains modules ou sur un volet en limitant les impacts sur le reste à condition d'avoir évoqué certains points en amont. Il s'agit notamment d'aspects liés à des contraintes informatiques qui restent à identifier précisément.

Points de vigilance et questions en suspend :

- Modèle économique du projet : solution propriétaire ou libre ?
- Pouvoir changer de prestataires sans cout de sortie élevé ;
- Pouvoir garder marché ouvert pour développements parallèles dans différentes collectivités à coût marginal.
- Propriété des données

Cette note a été réalisée en s'appuyant sur le document rédigé par le groupe de travail IERA, la note de S. GODINOT du 30/01/2016 et les échanges des réunions du 3/02 et du 8/03.

2. Comptes rendus des réunions de travail coordonnées par le CLER

Réunion téléphonique outil web mutualisé 20 décembre 2016 // 16h-17h30

Présents : Maël (Alisée), Adeline (Polénergie), Thomas (ALE Lyon), Marjorie (ALEC Montpellier), Julien (HESPUL), Alexis (CLER)

Ordre du jour:

- 1) Avancement de l'outil DialogWatt en co-développement
- 2) Sollicitations d'autres acteurs (outils CEP, FAEP, ...)
- 3) Perspectives 2017 et calendrier

1. Avancement de l'outil DialogWatt en co-développement

A partir de septembre, développement avec IERA (sur fonds propres) d'un module de prise de rdv en ligne (lot 1)

Entre temps: déploiement de nouveaux outils par l'ADEME nationale; outil proposé en région Pays de loire retenu en octobre 2016

Outil 2.0 avec interactions avec le public: espace public et espace privé pour le particulier (espace logement, agenda, prise de rdv en ligne, ...)

Points forts: appui sur des solutions existantes, à savoir le code source d'Effilogis développé en Franche Comté (ADEME copropriétaire de l'outil)



Depuis octobre: accompagnement par le service informatique de l'ADEME nationale
En novembre: prestataire retenu par IERA/Alisée pour développer la prise de rdv en ligne

En ce moment: maquette des pages et interactions projet
Contraintes: repenser Effilogis pour multi acteurs et multi services; prévoir les droits dès à présent pour éviter des refontes ultérieures

Lot 2:

Cahier des charges en cours de création pour l'ADEME nationale, à partir du lot 1: création de pages publiques d'information, espace logement, interaction dialogWatt/Simulaidés, interaction dialogWatt/ContactEIE, statistiques et tableaux de bord, agenda des événements
Budget prévu: 40 k€

Suivi de consommations reporté à une date inconnue
Espace de stockage en ligne?

Calendrier:

- février 2017: mise en service lot 1 → fonctionnalité prise de rdv en ligne (type doctolib) et gestion des droits. Back office prévu
- mars-septembre 2017: choix du prestataire et développement du lot 2

Pour le développement de dialogWatt en Pays de Loire: développement et test, et déploiement peut être dans un 2nd temps sur les territoires; étude benchmark en cours à l'Ademe. Pas du tout clair côté Ademe...

Mise à disposition de l'outil avec IERA? Oui code source développé en février 2017 mis à disposition de IERA

Pour le lot 2: hébergement Ademe; possibilité de dupliquer si hébergement en propre

Déploiement à d'autres territoires? Oui si demande par les DR Ademe

Apporter des précisions sur le cdc avec marque blanche: multi sites avec interactions ou site national avec espace territorialisé. A minima le code source sera disponible avec hébergement territorialisé

Interactions maison individuelle/copropriété: possibilité d'utiliser certains modules pour l'accompagnement copro (prise de rdv, espace de partage, etc.); à préciser dans les prochains échanges avec l'Ademe et dans le cdc

Autres besoins EIE/PTRE identifiés?

- stockage de documents partagés (notamment entre opérateurs et EIE);
- lien ContactEIE avec d'autres outils? en phase test avec l'APC et Coachcopro, mais a priori compliqué; code API mis à disposition des éditeurs privés mais pas forcément fonctionnel à ce jour. Sera pris en compte dans le lot 2
- statistiques et tableaux de bords: quel détail et quels critères (typologies d'habitat, revenus, ...)?
- suivi des consommations? développé ultérieurement mais budget indisponible. Possible de faire un outil light "suivi des consommations" avec graphique simplifié / code API
- Interface Simulaires? BDD et mäj confiée à un prestataire par l'ADEME pour appui aux EIE

Autre sujet:

nom de l'outil identique pour tous les territoires?

nom de l'outil DialogWatt mis à disposition dans les plateformes (qui porte un autre nom)
peut être confusion entre site de contenu et outil de suivi de contacts (type DialogWatt)



Si plateforme avec forte identité, simple widget pour renvoi vers l'outil de gestion DialogWatt, pourquoi pas avec un bandeau

2) Autres outils numériques en développement

Passeport énergétique ENGIE: environ 10 territoires pour expérimentation

Expérience P2E (association du même nom avec The Shift Project): diagnostic partagé puis méthode combinatoire des solutions techniques de référence pour la proposition de travaux de rénovation énergétique → expérimentation à venir sur la région Grand Est en complément de Dorémi

Sujets de discussion pour la prochaine réunion:

- critères d'évaluation et indicateurs statistiques
- communication autour de l'outil et lien avec les plateformes
- utilisation des codes pour mise en ligne de l'outil de gestion

Réunion téléphonique outil web plateforme

04 octobre 2016 // 14h-15h30

Présents : Noémie (IERA), Marjorie (ALEC Montpellier), Caroline (HESPUL), Thomas (ALE Lyon), Eric (ALEC 38), Sébastien (ALEC SQY), Emmanuel (ADIL 26), Maël (Alisée), Alexis (CLER)

Ordre du jour :

Actualités

Présentation de l'outil Effilogis

Présentation en ligne

Présentations des réflexions en cours au sein d'Alisée et développements envisagés

1) Actualités

Attentes de l'ADEME à propos d'un site régional sur la base de la reprise d'effilogis

Mais pendant ce laps de temps : sur le budget communication, développement d'un 1^{er} outil prise de rdv en ligne et caractérisation du logement, sur la base de la refonte de la mécanique effilogis

2) Présentation de l'outil Effilogis

Traitement des flux et relation collaborative entre acteurs

Gestion et pilotage des projets (tableau de bord, ...)

Capitalisation et valorisation des données (fiches récap, carte google maps des projets exemplaires, ...)

Workflow autour du projet

Interaction au fur et à mesure des étapes du projet (cf schéma Alisée) : Administration, Indicateurs, Suivi de dossiers, Multi utilisateurs, Tableau de bord

3) Présentation en ligne

Pas de possibilité de créer un compte en ligne

Création d'un compte par les conseillers

Onglet Tableau de bord :

Tableau de pilotage réservé à la région à

Nombre de chèques audits envoyés

Nombre d'audits réalisés

...

Onglet Indicateurs :

Possibilité de créer des requêtes guidées pour une sortie spécifique (matériaux biosourcés,...), sur une durée spécifique (mensuelle par exemple), avec des rendus graphiques

Onglet Audits énergétiques :



Suivi projet par projet

Suivi du projet dans le temps, du contact à l'audit clos

Informations à chaque étape : Demande / Guide / Chèque / Audit / Gestion EIE / Clôture

Étapes et interface spécifique à la région Franche Comté au vu du processus dans le dispositif Effilogis

Onglet Aide aux travaux :

Idem

Qui remplit les champs ?

Chaque acteur (MOA, bureau d'études, CIE ou opérateur, collectivité, ...) remplit ses champs en fonction de l'avancement du projet

Onglet Administration :

Utilisateurs avec nom, email, groupe et possibilité de modification/suppression

Groupes spécifiques

Permissions : affectations des droits écriture/lecture à chaque étape pour chaque groupe spécifique

Partenaires

Opérateurs

Types : possibilités d'adapter en fonction des besoins les types de logements, aides financières, ...

Techniques : possibilités d'adapter en fonction des besoins les types de toitures, murs, ... pour le descriptif du projet

BET : rentrer la liste des BET

Objectifs EIE : objectifs d'audits et de projets rénovés

Villes

Infobulles

Possibilité de faire un suivi par plateforme ? A priori oui en rentrant les différentes plateformes ou EPCI

Possibilité de limiter les droits par plateforme (par code postal) ? a priori oui c'est possible

Possibilité de créer un visuel différent pour chaque collectivité en fonction des codes postaux (= plateformes) ? Pas de réponse à ce stade...

Possibilité d'envois entre acteurs ou de notifications dès qu'une étape est terminée ? Oui a priori, cela a été développé pour des mails automatiques

4) Présentations des réflexions en cours au sein d'Alisée et développements envisagés

DialogWATT : outil de suivi de consommation et caractérisation du logement

Boîte à outils numérique pour le MOA :

- suivi des consommations
- espace de dialogue entre conseillers
- synthèse des caractéristiques des logements
- engagements en écogestes
- scénarii et suivi des travaux

Pour les CIE :

- suivi des contacts avec accès direct aux données
- gestion des RDV
- transfert de documentation électronique et suivi des échanges
- création et visualisation des scénarii

Besoins :

- simple pour tout le monde (usagers, conseillers, partenaires)
- personnalisable pour les territoires
- collaborative pour tous les acteurs de l'information sur l'habitat (EIE, ADIL, opérateurs de l'habitat ...)
- modulable pour les acteurs de la TE

Architecture sur la base du cœur Effilogis :

Accueil dialogWATT

Prise de rdv en ligne reliée pour création de compte particulier

Idées d'onglet :



Tableau de bord

Mes compteurs

Mon logement

Actions

5) Echanges et discussions

Possibilité d'un développement Alisée/IERA sur ce 1^{er} module prise de rdv + caractérisation du logement

Divergences spécifiques à IERA :

Pas de simulations du particulier, le rdv EIE reste la base du conseil

besoins spécifiques à IERA : maison individuelle et copro (Grenoble Métropole) ; à voir si le cœur Effilogis est réellement adaptable aux besoins locaux (un toilettage est simple et peu coûteux, une refonte du workflow peut engendrer des coûts de développement importants)

Budget envisagé par Alisée : 10 k€

Nouveau module, avec l'outil effilogis pas utilisé intégralement (Audit énergétique, Aide aux travaux, ...) : ces modules sont désactivés

Refonte graphique

Adaptation en responsive pour tablettes et smartphones

Budget Métro :

En maison individuelle : si refonte du workflow (gestion de qui contacte qui, saisie des documents, frise de gestion du projet, ...), budget estimé de 50k€ à 80k€

Sans compter le développement copro

Quid des développements en parallèle des plateformes par Athome ?

Travail sur un tronc commun et développement de modules selon les besoins de plateformes ou de territoires

Mise à jour des différentes versions en commun sur les différentes plateformes

Ajout de nouveaux modules spécifiques ultérieurs : audit énergétique, aide aux travaux, ...

Quelles fonctionnalités attendues par les différentes structures ?

Besoins pour Hespul : espace partagé de dialogue avec la collectivité

Besoins pour l'ALEC38 : gestion du projet à plusieurs acteurs (MOA, ALEC38, Soliha, MOE, Métro, ...) à besoins de modifications assez importantes

ALEC Montpellier : attentes sur la copro / synthèse Coachcopro et dialogWATT intéressant

Possibilité de partage du code source ? Code propriété de l'ADEME

Demande de développement par Hespul ?

Objectif : faire circuler le code entre régions pour voir les possibilités d'inter opérabilité et de développement au sein de Auvergne-Rhône-Alpes

Pour la suite :

- Partage des codes d'accès Effilogis pour recensement des points positifs/négatifs de l'outil effilogis et des fonctionnalités attendues sur chacun des territoires

accès à la plateforme de test :

- site : <http://effilogis.alisee.athome-solution.fr>
- login : alexis.monteil@cler.org
- Pass : IIMLYAlg

les droits sont à la fois CIE, opérateur HM et instructeur région

- Echanges du code source entre structures

- Echanges sur le cahier des charges sur le module dialogWATT

- Echanges sur la liste entre structures et l'adéquation des outils aux besoins, et les actualités des différentes structures (prestataire pour Alisée, suites sur Grenoble Métro, ...)

Compte-rendu de réunion du mercredi 06 juillet 2016 (9h-11h)

Présents:



Sébastien Mellé (ALEC St Quentin en Yvelines), Aude Porsmoguer (ALEC St Briec), Ingrid Chatelain (ALOEN), Clément Baraton (CRER), Marjorie Salaün Rovira (ALEC Montpellier), Léa Sassier (Hespul), Noémie Zambeaux (IERA), Maël Ollivro (Alisée/EIE Pays de la Loire), Adeline Chantepy (Polenergie), Alexis Monteil (CLER)

1. Attentes et besoins de cet outil web "plateforme"

A partir des propositions faites par IERA (voir document joint) et Alisée, un tour de table permet de compléter/identifier pour les différentes structures, selon l'avancement dans les plateformes, tous les attentes et besoins auxquels devrait répondre l'outil web mutualisé:

1) Transmettre des informations, sensibiliser et donner des conseils personnalisés au particulier et/ou aux professionnels:

- a. Informations générales (Pourquoi rénover? // Comment Rénover ? // Quelles aides disponibles?)
- b. Mes informations (État des lieux du logement // Je suis et je maîtrise mes consommations);
- c. Mes simulations (Mes travaux : à quel prix ? // Mes aides financières // Quelle énergie pour mon chauffage ?)
- d. Mes démarches (Je contacte des Entreprises // Je monte mes dossiers de subventions // Je réalise mon chantier // Je réceptionne mon chantier); pour les entreprises (Je créé/rejoins un groupement d'entreprises // Je créé/rejoins un groupement d'achat // etc.)

2) Développer les outils à disposition du CIE et permettre la massification de la rénovation:

- a. Espace web interactif au service du CIE (chat, mail, envoi d'informations systématiques, visualisation des données rentrées par le particulier, édition d'un compte-rendu automatique en fin de rendez-vous EIE, ...)
- b. Prise de rdv en ligne

3) Permettre depuis le back office la mise en relation entre acteurs intervenants sur le projet via une base de données multi-acteurs (particuliers, maître d'ouvrage plateforme, professionnels, opérateur Anah, etc.):

- a. Gestion des contacts (informations du particulier // informations du CIE // informations des autres acteurs)
- b. Suivi des projets (suivre le déroulement du projet // associer et partager des documents liés au projet // accompagnement et suivi // suivi & évaluation après-travaux)
- c. Production de statistiques et échanges d'informations avec des partenaires

Toutes les structures témoignent d'un besoin de modules indépendants les uns des autres, qui puissent être développés par les différentes structures selon leur planning.

Plusieurs remarques et éléments de contexte précisent ces attentes:

→ Pour Polenergie, puisque le démarrage de la plateforme est prévu pour septembre, les attentes sont fortes de disposer d'un front office rapidement. Par ailleurs, le besoin d'une entrée "professionnels du bâtiment" est mise en avant.

→ ALOEN rappelle qu'en Bretagne, le marché de production d'un outil web pour les plateformes a été remporté par Ubitik; dans le CCTP, il est précisé la mise en place d'une interface avec les outils EIE existants de l'ADEME. L'objectif est de tout rentrer via cet outil pour ensuite exporter les données utiles vers les les outils EIE. Néanmoins, il n'y a pas d'interface prévue pour produire des indicateurs spécifiques pour évaluer les résultats des programmes d'actions prévus dans les conventions Ademe. En ce sens, il est nécessaire de pouvoir avec des outils de suivi et des informations sur la phase après travaux.

→ L'ALEC de St Briec sera un partenaire technique des plateformes à venir sur son territoire, même si à l'heure actuelle le rôle de cette plateforme n'est pas détaillé. Dans le



cadre de Vir'volt', le public ANAH était ciblé. Il y a un fort intérêt sur le back office et la base de données multiacteurs, même si le rôle des opérateurs et les problématiques de confidentialité des données sera à éclaircir (cf partenariat Hespul/Soliha).

→ Sur le territoire de l'ALEC de Montpellier, la PLRE est en préfiguration. La cible n'est pour l'instant pas définie (copropriété? maison individuelle?).

→ L'ALEC SQY a un grand intérêt pour une entrée "professionnels" et notamment d'outils web interactifs & techniques pour favoriser les groupements d'entreprises et d'achat. A l'heure actuelle, l'ALEC est en contact avec Ubitik qui devrait également développer des interfaces avec les outils existants de l'ADEME.

→ Le CRER a besoin d'un outil qui cible en priorité les particuliers, ensuite les professionnels. Les fonctionnalités doivent rester simples (réalisation de devis, information sur les aides, ...) afin de simplifier les échanges d'informations entre les CIE et les particuliers. Cet outil mutualisé doit également cibler également des particuliers qui veulent un 1er niveau d'informations sans nécessairement se lancer dans des travaux.

2. Quels liens entre cet outil web mutualisé et les outils existants de l'ADEME?

- ContactEIE: cet outil est jugé peu ergonomique et répond simplement à un besoin administratif et statistique (pas d'utilisation en front office). La saisie des informations et contacts se fait par l'outil web mutualisé avec export vers ContactEIE.
- Dialogie: il est nécessaire de pouvoir générer un fichier de données pour simulation sous Dialogie (type export xml pour pouvoir partager les données entre acteurs). En ce moment un stagiaire informatique IERA est hébergé par l'Asder pour le développement d'un module: le document de préparation d'entretien EIE serait lié directement à Dialogie simplifié et un rapport automatique paramétrable pour les visites PLRE.
- Simulation des aides: besoin d'un outil plus simple que Simul'Aides (remplissage compliqué, renseignement des aides à faire). La mise à jour des aides est prévu par l'Ademe, avec mise à disposition aux EIE de l'outil mis à jour. Un autre outil plus fonctionnel pourrait être intégré à l'outil web mutualisé.

D'autres outils ont fait l'objet de discussions:

- [Cap Renov+](#) "s(t)imulateur de rénovation énergétique", développé initialement pour les artisans du bâtiment, en test en Rhône Alpes (outil Point P renseignements/travaux envisageables/aides);
- Un autre outil est utilisé pour définir les plans de financement dans les ADIL;
- en Poitou-Charentes, un outil ([acte-renovation.fr](#)) a été développé pour les plateformes existantes ou en préfiguration; il est nécessaire de regarder ce site plus en détails pour connaître les fonctionnalités et le caractère interactif (ou non). L'outil reste incomplet, il manque notamment des contenus incitant/encourageant à la rénovation globale.
- outil FAEP pour le suivi des consommations; à ce jour la structure porteuse n'envisage pas une logique d'open source. Il est préférable de partir sur un outil libre plutôt que d'être attaché à l'outil FAEP sans possibilité de modification.

Dans tous les cas, les modules d'autodiagnostic sont à éviter, pour préférer le conseil global et complet des EIE/PLRE et le contact humain téléphonique ou présentiel.

3. Opportunités en cours ou à venir sur le développement de l'outil web PLRE

La note rédigée par IERA met déjà en évidence les outils voire modules existants pour répondre aux besoins initialement listés.



Plusieurs opportunités pour amorcer le développement d'un outil web mutualisé sont en cours:

1. Alisée

Alisée a pu récupérer les codes sources d'effilogis (statut juridique à éclaircir, copropriété de l'ADEME en tous cas). La Région Bourgogne Franche Comté souhaite simplement être informée sur l'utilisation qui serait faite du code (en précisant les sources et les évolutions du logiciel).

Le projet de déploiement d'un site régional porté par les EIE Pays de Loire passe cet été en commission de l'ADEME. Si ce projet est validé, un travail de rédaction d'un CCTP pour choisir un prestataire peut être entamé (les spécifications techniques sont rédigées par le développeur d'effilogis).

Les priorités des EIE Pays de Loire portent sur le développement d'un site web avec une architecture structurée, une interface grand public (cf objectifs 1)a) et 1)b) vus précédemment) et la possibilité d'évolution du site par l'ajout de modules complémentaires au fur et à mesure des développements/besoins/financements.

A vérifier par Alisée:

- les codes sources d'effilogis peuvent-ils être transmis?

2) IERA

Les territoires pourraient peut être participer au travail de développement de modules. Par exemple, la métropole du Grand Lyon a mis à disposition 30 k€ pour la création d'un outil adapté et moins cher qu'Ubitik. Le besoin n'est pour l'instant pas défini (cibler les copropriétés?

3) ALOEN

Il y a des contraintes de timing pour Lorient; un outil avait précédemment été développé par EsHa. Se pose la question de l'opportunité de partir avec Ubitik (qui a remporté l'appel à projets de la Région Bretagne) pour le développement d'un outil web.

4) Polénergie

La plateforme sera lancée en septembre. Dans un 1er temps, le besoin porte pour la rentrée d'un front office light, mais il serait possible de passer sur un outil mutualisé plus complet dans un 2nd temps. Un travail va également être engagé sur l'accompagnement des professionnels sur les devis et les aides financières. Cela pourrait faire l'objet d'un partage aussi (cf objectif 2)a) et 3)b)).

5) Hespul:

En cours, 2 simulateurs sont en développement:

- un module "[écorénover](#)" avec ajout d'un complément "valeur verte" de l'office des notaires (cf objectif 1)c))
- un module de comparaison des systèmes de chauffage - voir par exemple [thermokofen](#) ((cf objectif 1)c))

Ces deux modules pourraient être intégrés à l'outil mutualisé.

4. Quels sont les modules prévisibles dans un 1er temps? Quelles structures les portent?

Au vu des opportunités qui se présentent, les modules qui pourraient être développés dans un 1er temps (ou sont en cours de développement) sont ceux d'Alisée, Hespul/IERA et Polénergie. Chacune de ces structures porte le développement de son/ses modules.

5. Rôle du CLER



A ce stade d'avancement, le CLER a un rôle de coordination et d'animation de projet avec les structures intéressées. Il a également pour rôle de faire le lien entre celles-ci pour s'assurer de l'interopérabilité des différents modules, notamment dès qu'une 1ère structure se lancera dans la rédaction d'un cahier des charges pour choisir un prestataire pour développer l'outil web en question.

A terme, le rôle du CLER pourra évoluer, notamment sur les questions de propriété et/ou d'utilisation de l'outil.

6. Prochaines échéances

Courant juillet:

- Si accord de l'ADEME, Alisée transmet les codes sources effilogis aux structures intéressées

Pendant l'été:

Tests par les structures et avis/remarques sur l'architecture de l'outil effilogis

A la rentrée de septembre:

- Echanges sur la base des tests de l'été, rédaction d'une synthèse par le CLER
- Corédaction du cahier des charges et spécifications techniques pour le choix du prestataire EIE Pays de Loire/ADEME

A garder en tête pour la suite

- quel est le statut de propriété vis-à-vis de l'outil à venir financé par l'ADEME Pays de Loire (si l'ADEME est propriétaire de l'outil et que tout est géré par l'ADEME nationale, il risque d'être compliqué de compléter l'outil par la suite...)? Une proposition à envisager est le partage d'une architecture de site web à adapter par chaque structure/PLRE.

ANNEXE 8 : Périmètre et financement de l'EIE

Contexte

Afin de mieux connaître les ressources financières des structures porteuses d'un Espace Info Energie, et le champ de l'activité EIE, le CLER a mené une enquête auprès de ses adhérents.

Les données suivantes concernent 48 structures porteuses d'un Espace Info Énergie, issues de 10 nouvelles régions (et 18 anciennes). Afin de garder les données anonymes, seules les régions (anciennes ou nouvelles) pour lesquelles le CLER a des données pour au moins 2 structures seront présentées dans ce document.

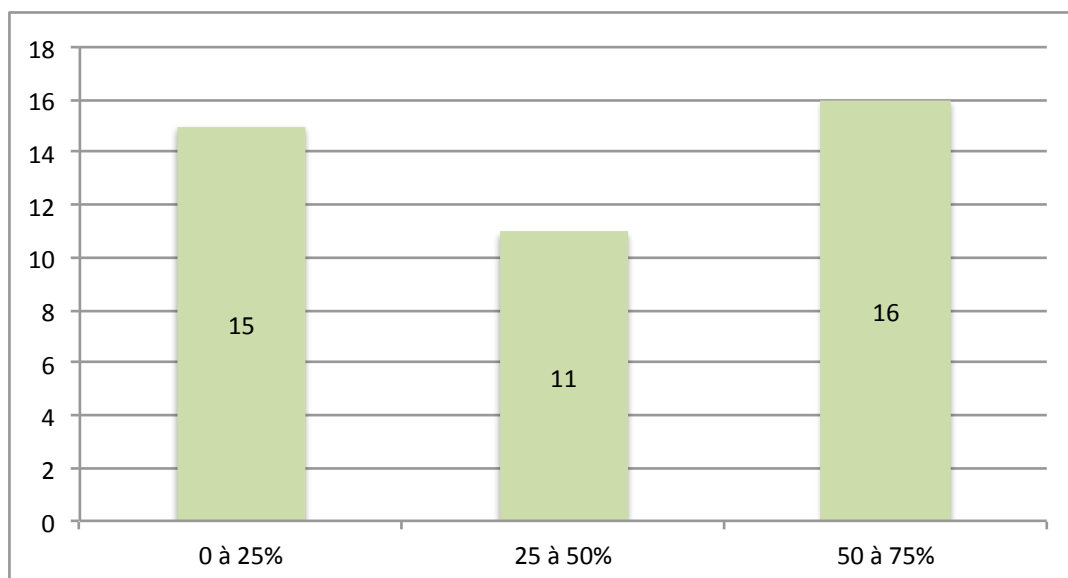
1. Le périmètre de la mission EIE

Le socle de missions est constitué de : conseils téléphoniques, conseils approfondis sur rendez-vous, conférences et ateliers, salons.

D'autres activités peuvent entrer dans la mission, mais pas pour toutes les structures.

Activités (45 répondants)	Périmètre EIE
Permanences délocalisées	39
Familles à énergie positive	31
Accompagnement copropriétés	23
Éducation pour le public scolaire	21

La mission EIE représente jusqu'à 75% de l'activité des structures porteuses, avec une ventilation homogène sur les 3 quarts. Aucune ne consacre plus de 75% de cette mission.



2. L'articulation entre EIE et plateformes de la rénovation

Un tiers des plateformes identifiées (16/48) confie à la structure porteuse de l'EIE la mission d'accompagnement.

Une minorité de plateformes (6 sur 48) ne fait pas appel à la structure qui porte l'EIE, pour quelque mission que ce soit (info-conseil, accompagnement, étude de préfiguration).

Activités	Répondants
Oui, pour la mission EIE *	24
Oui, en tant qu'opérateur pour la mission d'accompagnement	16
Oui, sur une autre mission.	2
Non, alors qu'une plateforme existe sur le territoire	6
Non, il n'y a pas de plateforme sur le territoire	12
Nombre de plateformes	48

**Les structures n'indiquent pas explicitement qu'elles ne sont pas sollicitées en tant qu'EIE. Aussi, on ne peut pas conclure qu'elles n'exercent pas cette mission.*

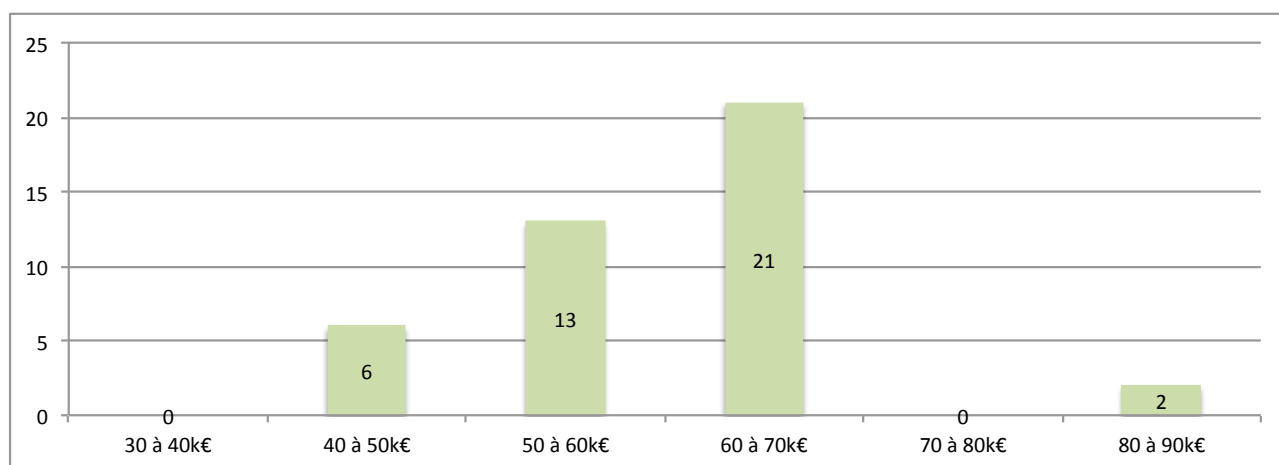
3. Le financement de la mission EIE

Coûts

Etablir un coût moyen par CIE ne paraît pas pertinent, tant la fourchette est large (un facteur 2, si on exclut les valeurs extrêmes, dues à des situations très spécifiques et non liées à la mission EIE).

Ci-dessous la ventilation par structure des coûts moyens (comprenant à la fois les charges de personnels et de structures : matériel et humains).

Nous n'observons pas d'économie d'échelle (plus une structure serait grosse, moins la mission EIE coûterait), car en réalité ce qui fait la richesse d'une structure plus importante (missions variées qui enrichissent et s'enrichissent de l'EIE, capacité à développer des expertises et à innover, rémunération de la montée en compétences ...) demande des investissements plus importants (gestion de structure, loyer et matériel...).



Recettes

La ventilation des financements est réalisée ainsi, sur un échantillon de 42 structures.

	ADEME	Région	Département	Collectivités locales	FEDER	Autre source	Autofinancement
Auvergne-Rhône-Alpes	33%	32%	6%	27%	0%	2%	0%
Bourgogne Franche-Comté	45%	22%		7%	17%	1%	8%
Bretagne	43%	57%					
Grand Est	37%	17%	11%	17%		1%	17%
Hauts de France	33%	33%	0%	34%			0%
Ile de France	40%	10%	47%	0%			3%
Nouvelle Aquitaine	43%	29%	5%	8%	0%		15%
Occitanie	41%	11%	8%	17%	22%		6%
PACA	37%	22%	20%	13%			8%
Pays de la Loire	42%	25%	10%	23%			

Près de 2 structures sur 5 déclare autofinancer pour partie l'activité EIE (à hauteur de 7% de son coût). Pour cela, les structures utilisent des recettes d'activités réalisées dans d'autres secteurs.

Conventionnement

Les structures contractualisent en moyenne avec 5 à 6 partenaires :

- toutes avec l'ADEME.
- la grande majorité avec les Régions, sauf ex-Languedoc-Roussillon et ex-Bourgogne qui passent désormais par le FEDER
- 29 (plus des 2 tiers) avec les collectivités locales, pour lesquelles les structures gèrent en moyenne 3 conventions
- 20 sur 42 contractualisent avec le Département (près de la moitié)

S'il est bien évidemment rassurant que les structures puissent compter sur différents partenaires pour financer la mission, la multiplication des interlocuteurs, la diversité des modes de financement (parfois difficilement compatibles) et la diversité des activités financées rendent la gestion de la mission difficile.



ANNEXE 9 : programme de la formation sur la Circulaire Valls

EURL 2A FORMATION

RELATIONS ENTRE LES COLLECTIVITES PUBLIQUES ET LES ASSOCIATIONS

CLER

OBJECTIFS :

- Comprendre les apports de la Circulaire Valls et de ses documents annexes (Circulaire, annexes, guide d'usage de la subvention) ;
- Différencier les formes de partenariat possibles entre les collectivités publiques et les associations ;
- Utiliser les apports de la Circulaire Valls auprès des collectivités territoriales pour valoriser le subventionnement ;
- Argumenter en faveur de la subvention ;
- Maitriser les nouvelles conventions de subventions proposées par la Circulaire Valls ainsi que le recueil d'initiatives.

PROGRAMME DETAILLE :

Jeudi 9 mars 2017 :

- 9h30 à 13h :
 - o Présentation rapide des récentes évolutions législatives et réglementaires (loi ESS, réforme de la commande publique, réforme des territoires...); comment la France a-t-elle transposé les nouvelles directives marchés publics et concession de 2014 ?
 - o Présentation des principaux apports de la Circulaire Valls au regard du droit interne et du droit européen des aides d'Etat ;
 - o Définition des subventions : distinction entre subventions, marchés publics et délégations de service public ;
 - o Echanges avec les participants.
- 14h - 17h30 :
 - o Présentation des avantages et des inconvénients respectifs de la subvention et de la commande publique ;
 - o Argumentaire en faveur de la subvention ;
 - o Présentation des modèles de conventions d'objectifs de la circulaire Valls ;
 - o Présentation de la procédure de recueil d'initiatives ;

FORMATION ANIMEE

PAR :

Béatrice GUILLAUME
Avocat au Barreau de Lyon

PUBLIC VISE :

Directeurs d'associations,
ayant notamment un EIE,
représentants de l'ADEME

DATES ET DUREE :

9 et 10 mars 2017
14 heures

LIEU :

CLER,
47 avenue Pasteur
93100 Montreuil
(à confirmer)

TARIF :

370 € H.T. / stagiaire*
(T.V.A. non applicable
article 261-4-4° du CGI)

CONTACT :

Laëtitia DA SILVA
112 rue Garibaldi – CS 60272
69457 LYON CEDEX 06
Tel : 04 72 84 40 00
Fax : 04 72 84 40 01
assistante@alcyaconseil.com

** La session de formation se tiendra sous réserve d'un minimum de 10 participants*

RCS Lyon 800 147 571
n° d'activité : 82 69 13256 69

EURL 2A FORMATION

- Conditions d'octroi et de contrôle des subventions : conditions de légalité des subventions (intérêt général, champ de compétence légale ou délégué des collectivités publiques, contrôle des associations subventionnées). Que faire en cas de suppression d'une subvention ?
- Echanges avec les participants.

Vendredi 10 mars 2017 :

- 9h à 13h :
 - Questions/réponses sur les contenus vus la veille ;
 - 1er exercice en groupe sur la base de dossiers présentés par les participants ;
 - Analyse critique et commentée.

- 14h à 17h :
 - Second exercice en groupe sur la base de dossiers présentés par les participants ;
 - Analyse critique et commentée ;
 - Echanges et questions/réponses avec les participants ;
 - Evaluation des connaissances acquises et de la formation.

OUTILS PEDAGOGIQUES :

- Une expérience reconnue au profit des associations ;
- Une expérience transversale en droit public et en droit des associations ;
- Une animation fondée sur un cabinet d'avocat ayant plus de 30 ans de pratique professionnelle, des illustrations fondées sur des cas pratiques et une connaissance approfondie de la jurisprudence ;
- Un support pédagogique réalisé spécifiquement pour la formation ;
- Une documentation utilisable dans la vie professionnelle ;
- La possibilité de travailler sur des dossiers présentés par les participants qui le souhaitent pour une réponse personnalisée mais profitable à tous. ;
- Des temps d'échanges, de débats et de questions/réponses ;
- Une feuille d'évaluation des connaissances acquises et de la formation prodiguée au regard des objectifs.

MODALITES D'INTERVENTION :

- Deux journées d'intervention consécutives :
 - Une première journée d'exposé théorique et d'explications pratiques.
 - Une deuxième journée d'analyse commentée des cas pratiques présentés par les participants.